

A
I I I
ERNEC

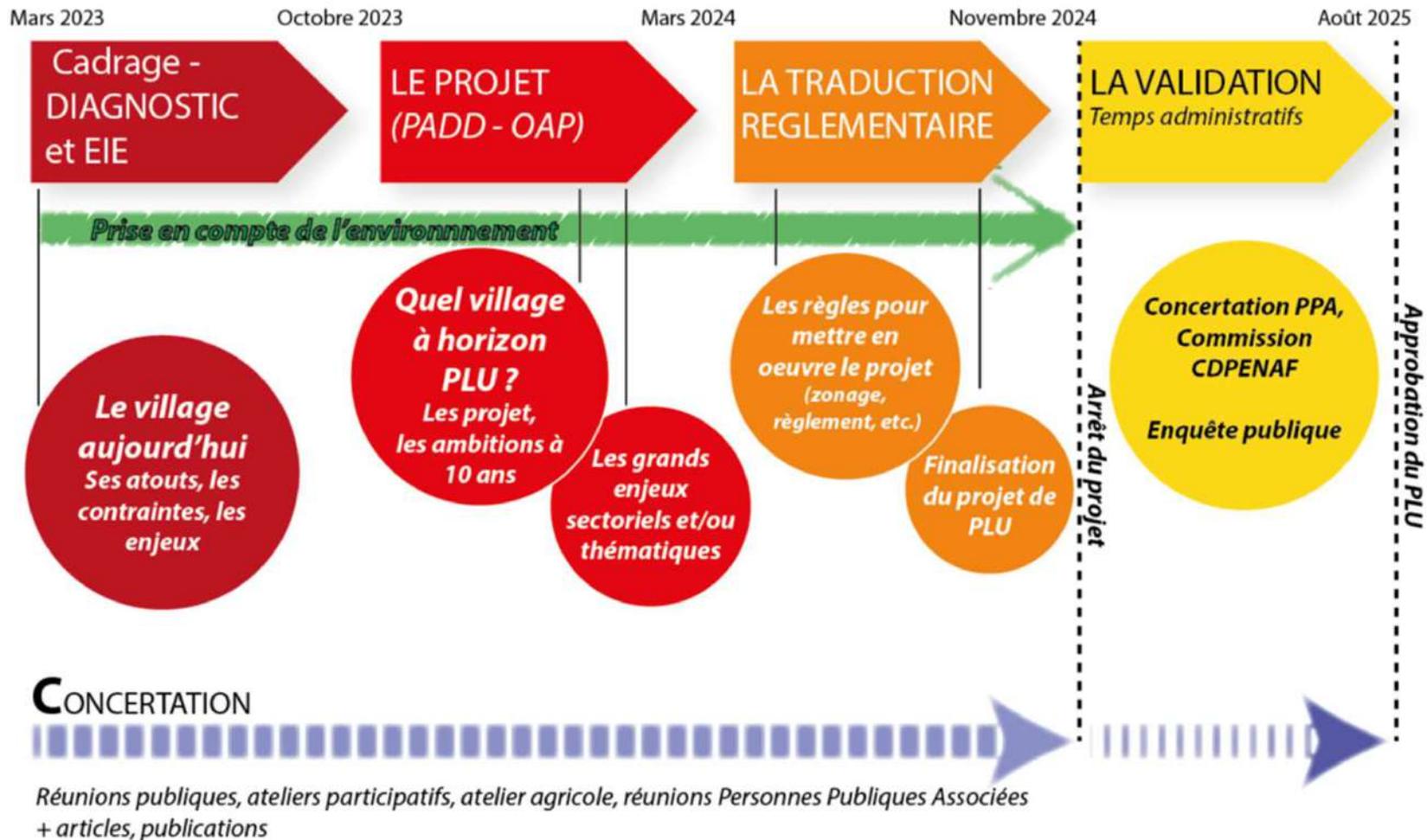
Synthèse du diagnostic et de l'état initial de l'environnement

Présentée en réunion publique le 16/11/2023



CGins paysage

La procédure pour le **PLU** de Durfort et Saint Martin de Sossenac - 30 mois



- Etudes complémentaires à prévoir en parallèle du PLU en fonction des choix (risques....).

Phase lancement :

- Réunion de lancement PLU avec visite de terrain
- 1^{er} réunion publique – lancement PLU

Phase diagnostic :

- Réunion comité histoire
- 1^{er} atelier citoyen
- 1^{ère} réunion spécifique « foncier » élus
- Réunion de présentation du diagnostic (élus)
- 2nd réunion spécifique « foncier » élus
- Réunion spécifique « foncier » DDTM
- Réunion PPA phase diagnostic
- Réunion publique phase diagnostic



Trois thématiques ayant cumulées le plus de vote :

- **Equipements, commerces et services / activités économiques**
- La préoccupation principale est liée au maintien des commerces et équipements de proximité.
- **Paysages naturels et agricoles, patrimoine**
- Les participants sont très attachés aux paysages agricoles, notamment viticoles, et s'inquiètent pour le devenir de l'agriculture et des paysages.
- **Paysages urbains, qualité urbaine**
- Les participants ont mis en avant la nécessité d'être vigilant sur l'esthétique et l'implantation des constructions, et la préservation du patrimoine bâti. Le manque de qualité de certains espaces publics a été également pointé.

Deux autres thématiques se démarquent :

- **Caractère villageois, tranquillité et ruralité**
- **Transports et déplacements**, notamment les problématiques des cheminements doux et du stationnement.

Diagnostic du territoire





Le Piémont Cévenol et le Gard
Les 34 communes du territoire

Le PLU doit être compatible avec les orientations définies dans le SCOT.

Le SCOT Piémont Cévenol :

- Définit une ambition d'accueil et de développement pour le territoire ;
- Localise les différentes fonctions territoriales dans une démarche de solidarité et de complémentarité ;
- Fixe des objectifs en matière de préservation de l'environnement et des caractéristiques agro-naturelles du territoire.

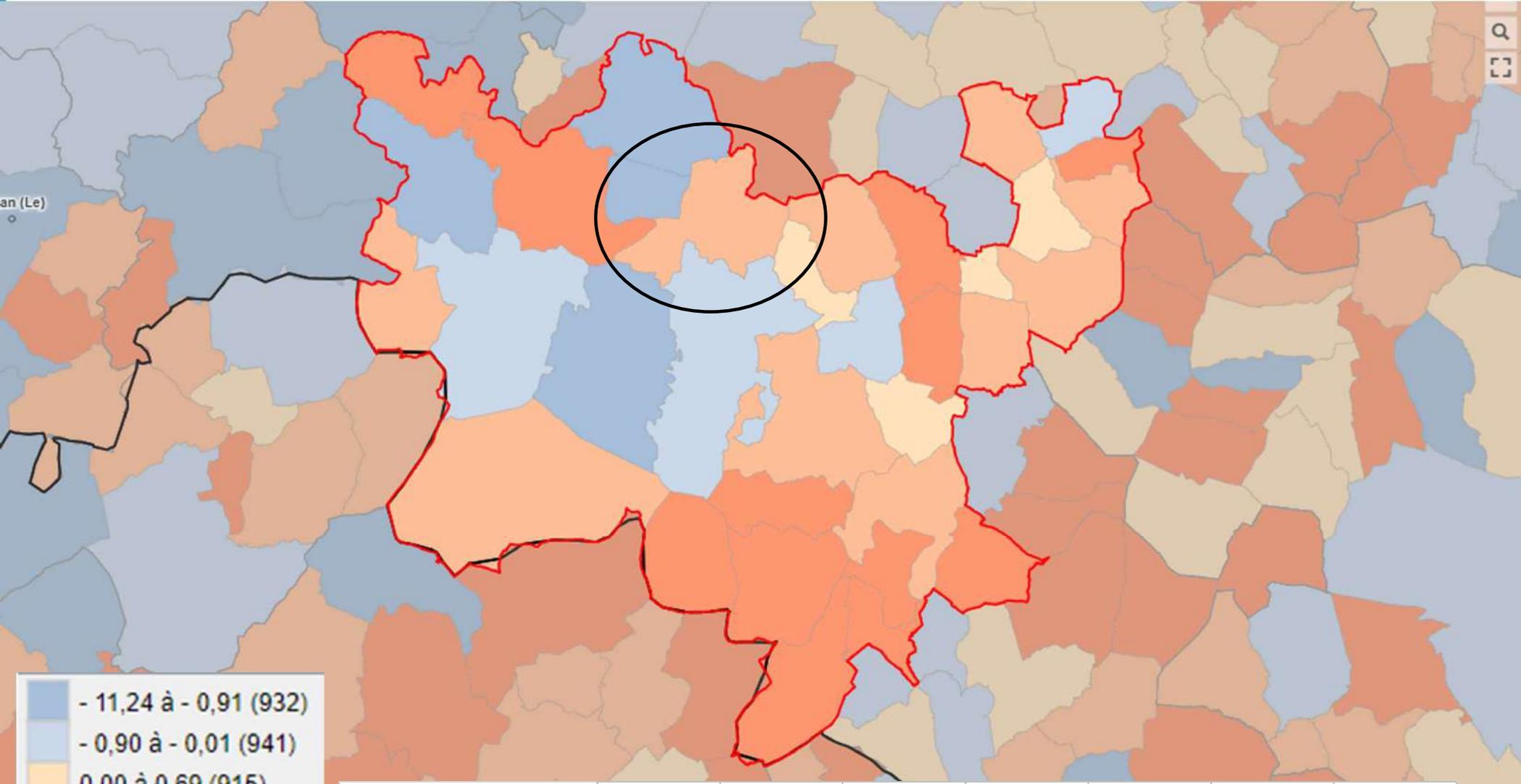
Durfort est identifié comme un village de proximité appartenant au bassin de vie de Saint-Hippolyte du Fort.

Des réflexions / des projets inscrits au SCOT :

- Zone d'activités à créer.
- Site touristique à valoriser / raccordement à la voie verte.

UNE COMMUNE ATTRACTIVE

Evolution de la population en moyenne annuelle 2014-2020 (%) - source : Insee RP



■ - 11,24 à - 0,91 (932)
■ - 0,90 à - 0,01 (941)
■ 0,00 à 0,69 (915)
■ 0,70 à 1,53 (828)
■ 1,54 à 14,71 (837)

Occitanie : 0,70
Sélection : 0,64

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009	2009 à 2014	2014 à 2020
Variation annuelle moyenne de la population en %	-1,5	-0,8	3	2,1	1,7	0,1	1
due au solde naturel en %	-1,2	-0,8	-0,8	-0,1	-0,0	0	0
due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,3	0	3,8	2,2	1,7	0,1	0,9
Variation annuelle moyenne de la population en % - CCPC	-0,3	0,5	1,2	0,9	2,1	1,3	0,6

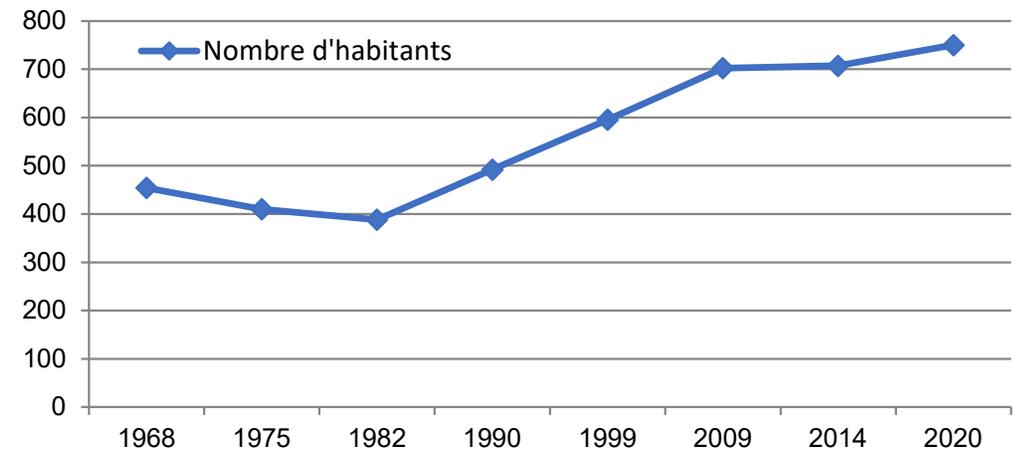
EVOLUTION DE LA POPULATION

Un territoire attractif avec une reprise de la croissance démographique ces dernières années due à l'arrivée de nouveaux habitants.

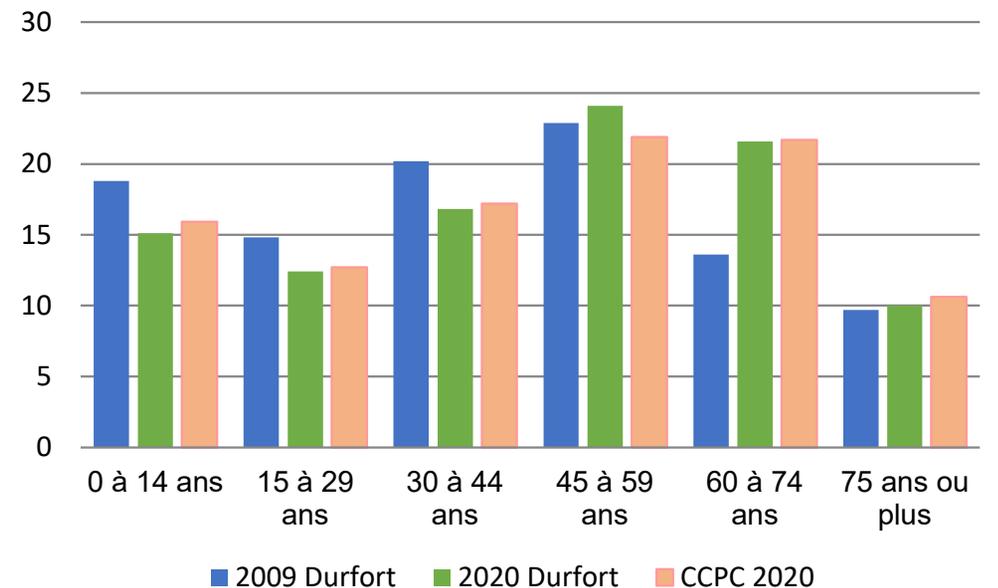
Des ménages attachés à leur cadre de vie implantés sur la commune depuis de nombreuses années (53% depuis 10 ans ou plus).

Une population qui reste familiale malgré une tendance au vieillissement de la population avec une nette augmentation des personnes de plus de 60 ans.

Une diminution régulière de la taille des ménages.



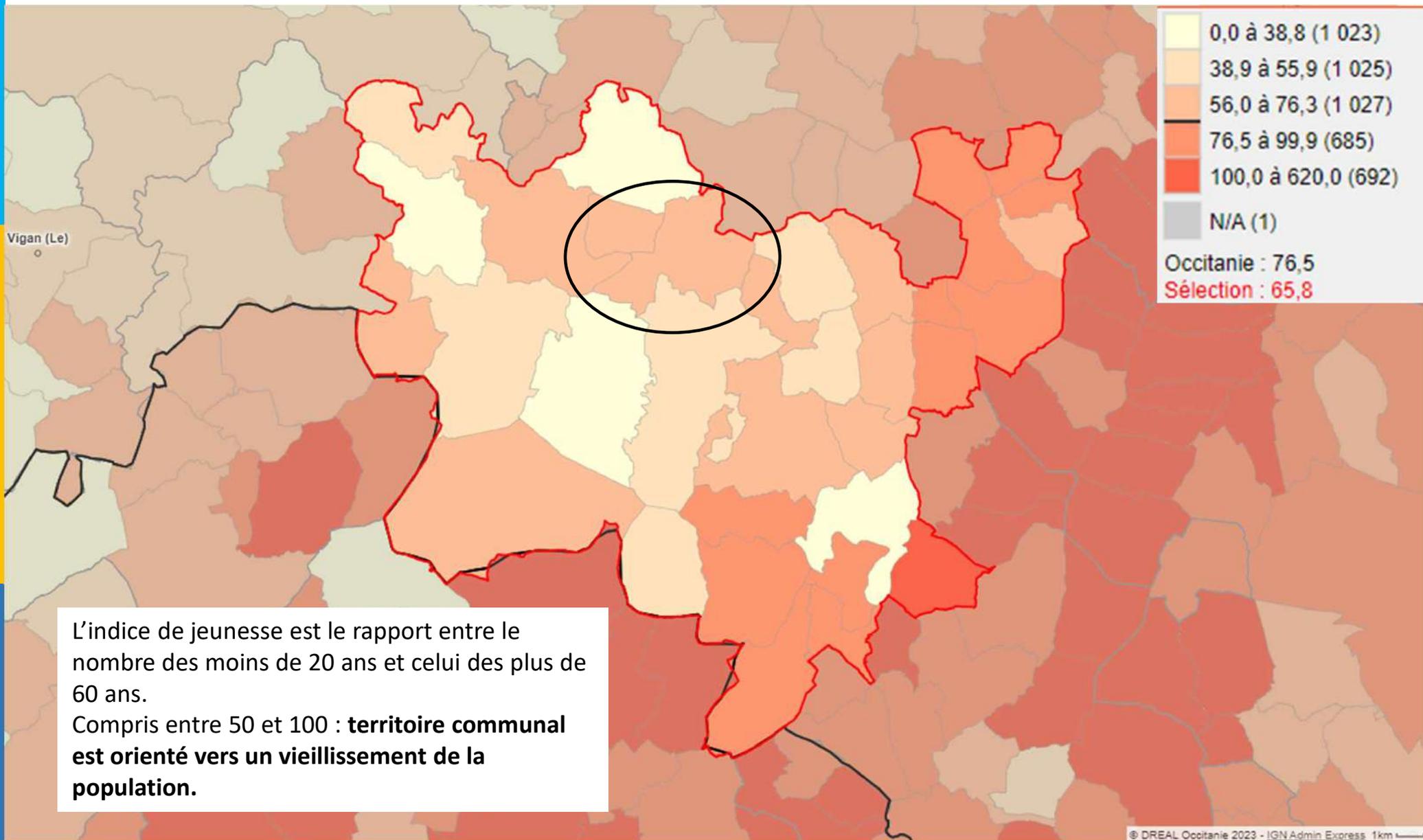
Evolution de la population par grandes tranches d'âges %



Enjeux :

- ✓ Poursuivre une croissance démographique maîtrisée en adéquation avec les capacités du territoire, la volonté de conserver un cadre de vie agréable.
- ✓ Attirer de jeunes ménages
- ✓ Prendre en compte l'évolution de la structure démographique dans la définition des besoins (logements, services et équipements...).

Indice de jeunesse (moins de 20 ans / 60 ans et plus) - source : Insee RP2020



LE PARC DE LOGEMENTS

Un quasi-monopole de l'habitat individuel (93%), et une majorité de propriétaires (72%).

Un taux de logements locatifs bien inférieur à la moyenne intercommunale.

Une majorité de logements de grande taille : 73% des résidences principales ont 4 pièces ou plus.

Risque d'inadéquation entre l'évolution de la structure de la population communale et la typologie du parc de logements.

Une commune touristique avec un effet de saisonnalité marqué, mais une baisse des résidences secondaires.

Des bâtis dégradés dans le noyau villageois.

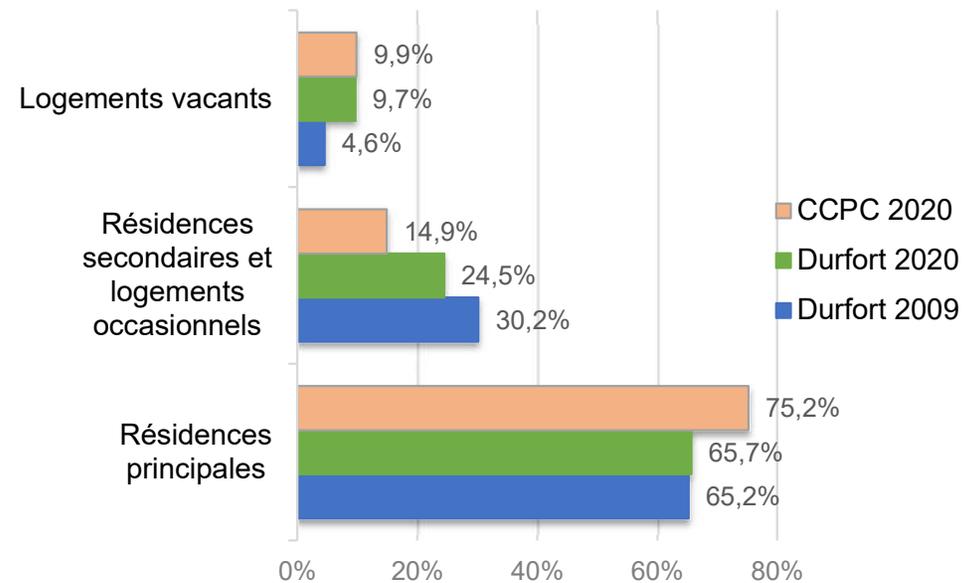
13 logements vacants (comptabilisés en septembre 2023)

Peu de logements locatifs communaux ou sociaux.

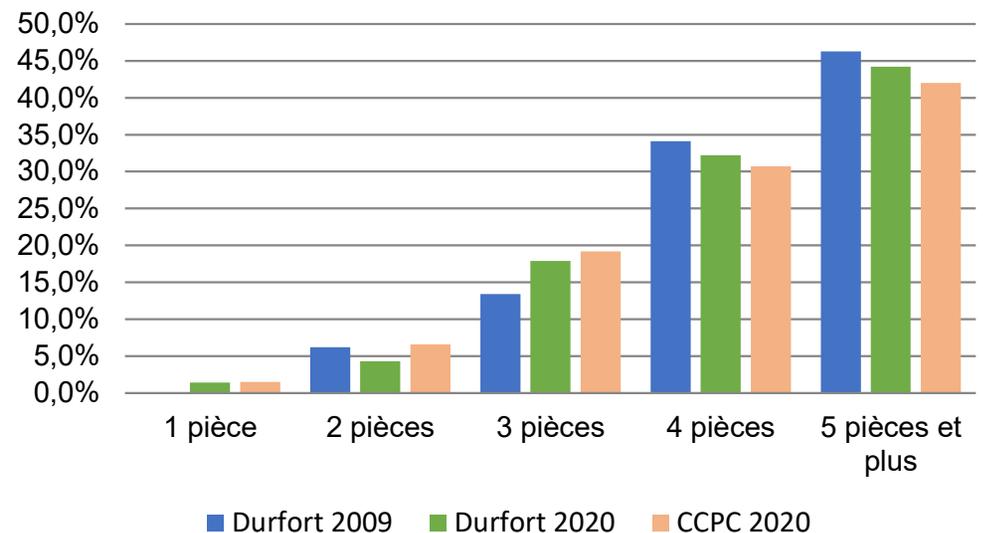
Enjeux :

- ✓ Diversifier le parc de logements.
- ✓ Produire des logements accessibles pour les jeunes ménages, et permettant le maintien à domicile des personnes âgées.
- ✓ Développer une offre locative complémentaire afin d'attirer de jeunes ménages sur la commune.
- ✓ Prendre en compte les spécificités de la population saisonnière.

Répartition des logements par catégorie



Evolution des résidences principales selon le nombre de pièces (en %)



LE NIVEAU D'ACTIVITES ET LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

Un taux d'activités assez faible.

Les retraités représentent près de 35% des ménages vivant à Durfort.

Une augmentation des actifs depuis 2009 mais une baisse du nombre d'emplois sur la commune.

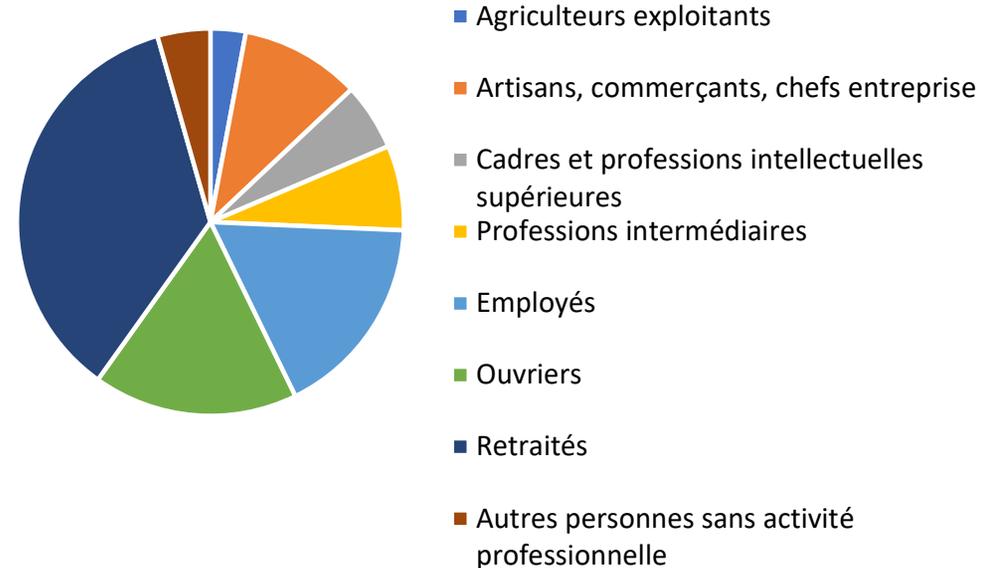
Des entreprises orientées vers le tertiaire et la construction.

Enjeux :

- ✓ Favoriser la création d'emplois sur la commune.
 - S'appuyer sur la valorisation des ressources locales
 - Conforter l'activité touristique.
 - Permettre l'implantation d'activités artisanales.
- ✓ Faciliter l'accès au télétravail.

	2009	2020
Nombre d'emplois dans la zone	117	80
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	272	281
Indicateur de concentration d'emploi	43	28,5
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	57,1	52,9

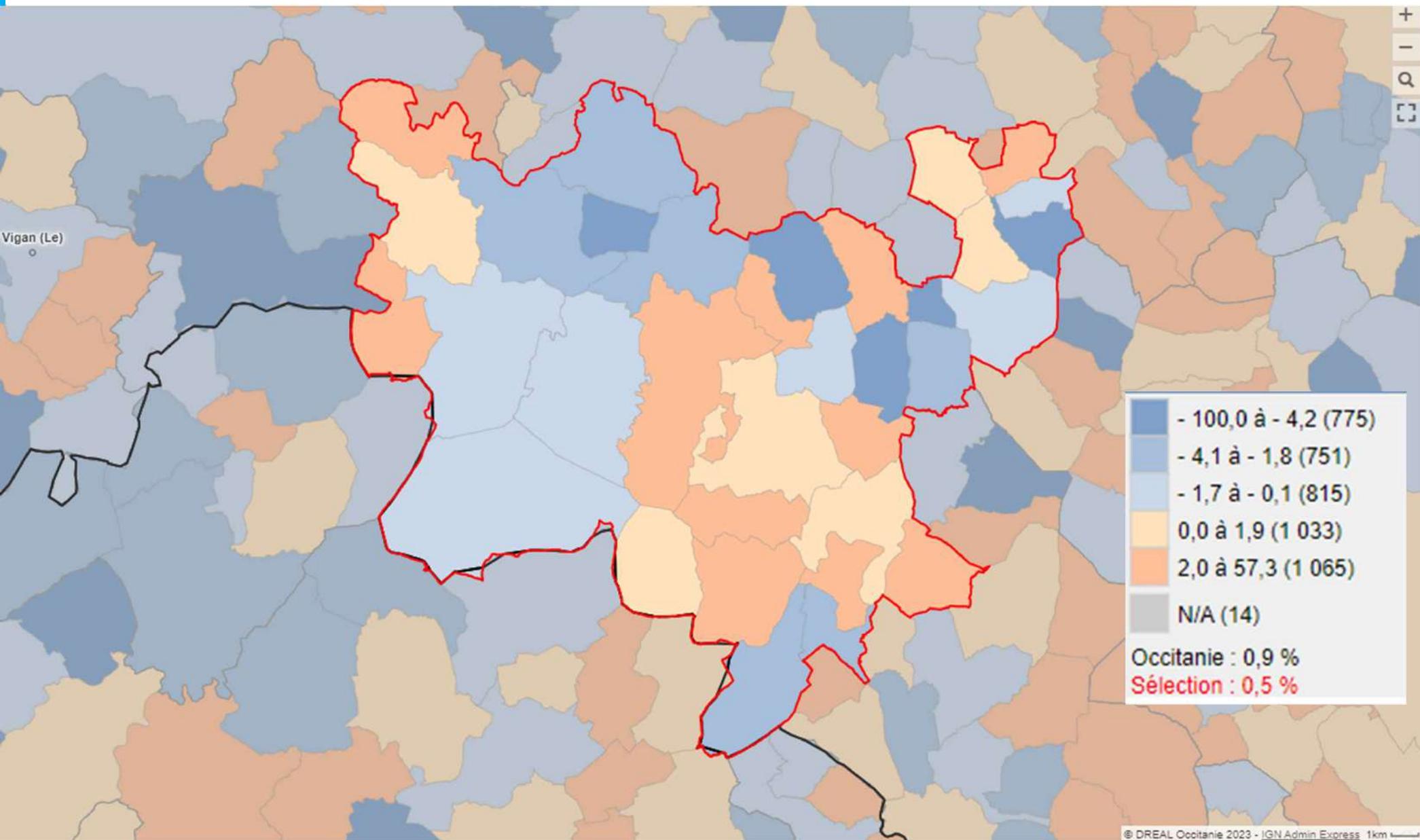
Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2019



Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2020



Evolution moyenne annuelle emploi total - source : Insee RP (%)2020



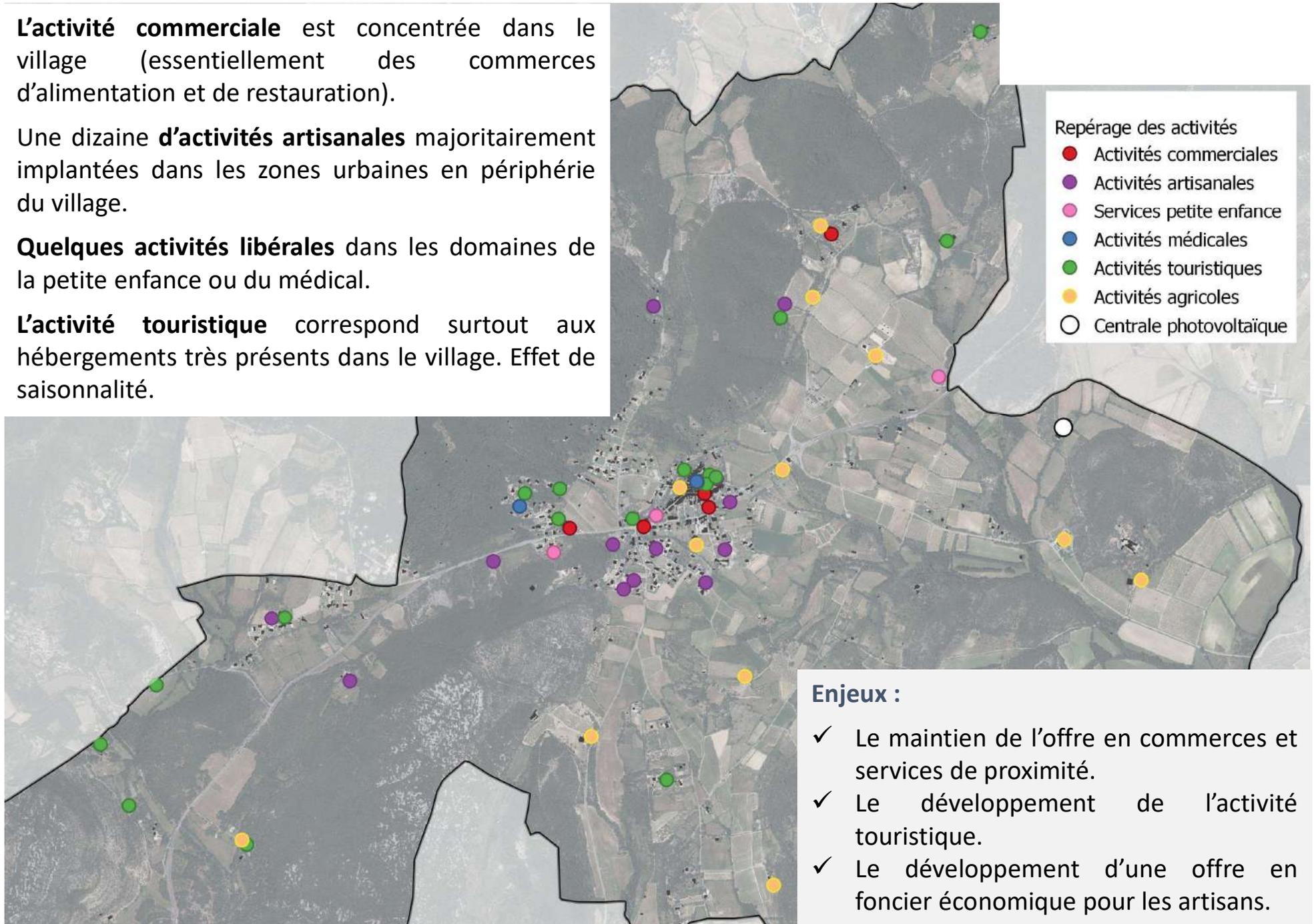
© DREAL Occitanie 2023 - IGN Admin Express 1km

L'activité commerciale est concentrée dans le village (essentiellement des commerces d'alimentation et de restauration).

Une dizaine **d'activités artisanales** majoritairement implantées dans les zones urbaines en périphérie du village.

Quelques activités libérales dans les domaines de la petite enfance ou du médical.

L'activité touristique correspond surtout aux hébergements très présents dans le village. Effet de saisonnalité.



Enjeux :

- ✓ Le maintien de l'offre en commerces et services de proximité.
- ✓ Le développement de l'activité touristique.
- ✓ Le développement d'une offre en foncier économique pour les artisans.



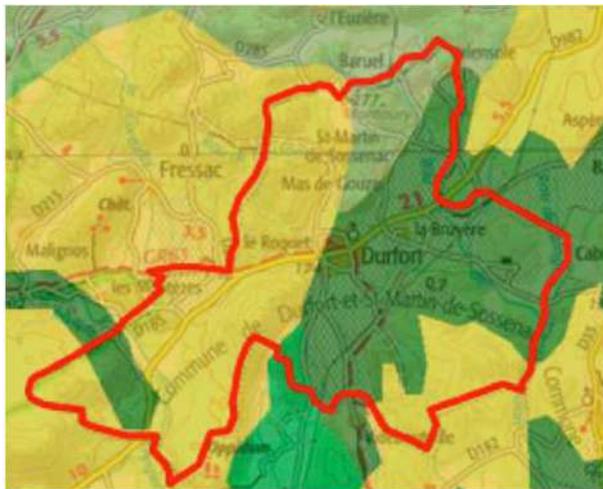
N°	Equipements
1	Bibliothèque
2	Mairie
3	Poste
4	Ecole
5	Ateliers municipaux
6	Crèche
7	Cimetière
8	Station de relevage
9	Station d'épuration
10	Réservoir
11	WC public
12	Square et aire de jeux
13	City stade
14	Ancien réservoir
15	Temple
16	Eglise Saint Thomas
17	Cimetière
18	Square
19	Boulodrome
20	Foyer L'oustau Per toutes
21	Skate parc
22	Local associatif
23	Local associatif
24	WC public
25	Local technique traitement et cloration

Enjeux :

- ✓ Le maintien de l'offre en équipements et services de proximité.
- ✓ L'amélioration du confort d'usage de certains équipements, parfois vieillissants.
- ✓ La desserte en modes doux des équipements plus éloignés du centre.
- ✓ La valorisation de la place de l'Aire comme pôle de vie et d'équipements.

Le territoire communal bénéficie de nombreuses appellations de qualité.

Vins	AOC	Duché d'Uzès (blanc, rouge, rosé)
		Cévennes (blanc, rouge, rosé)
	IGP	Gard (blanc, rouge, rosé)
		Pays d'oc (blanc, gris, rosé, rouge)
Volailles	IGP	Volailles du Languedoc
Olives	AOC AOP	Olive de Nîmes
		Huile d'olive de Nîmes
Fromages de chèvres	AOC AOP	Pélardon
Miel	IGP	Miel de Provence



Potentiels agronomiques

Classe de potentialités agronomiques

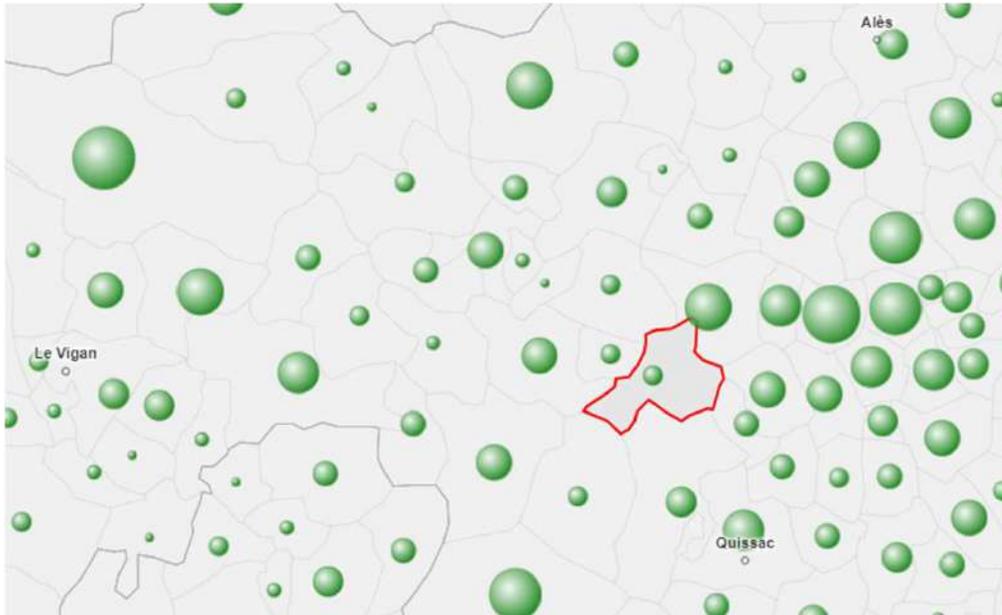
- 1 très forte densité de bon sol, RUclasse1 > 70%
- 2 forte densité de bon sol, RUclasse1 entre 50 et 70%
- 3 RUclasse1 entre 30 et 50%, RUclasse2 et 3 entre 0 et 70%
- 4 RUclasse1 entre 10 et 30%, RUclasse2 et 3 entre 0 et 90%
- 5 RUclasse1 < 10%, RUclasse2 entre 50 et 100%
- 6 RUclasse1 < 10%, RUclasse2 entre 0 et 50% (RELIEFS)
- 7 Présence de sel

Indice de qualité des sols
Hors thème

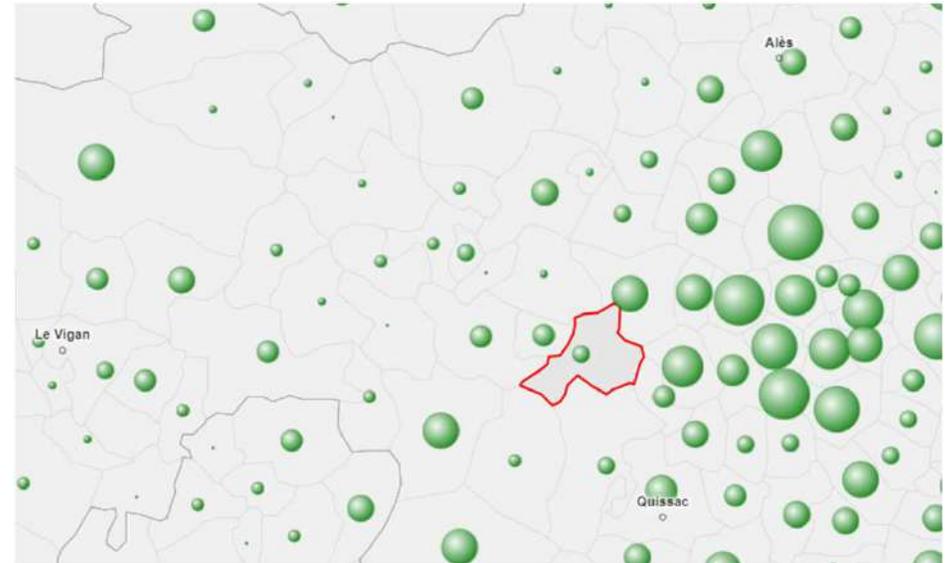
- 10 - Meilleurs potentiels
- 11
- 12
- 13
- 20
- 21
- 22
- 23
- 30 - Faibles potentiels
- 31
- 32
- 33
- 40 - Présence de sel

Une densité très forte de bons sols sur une grande partie du secteur Est et Sud du territoire.

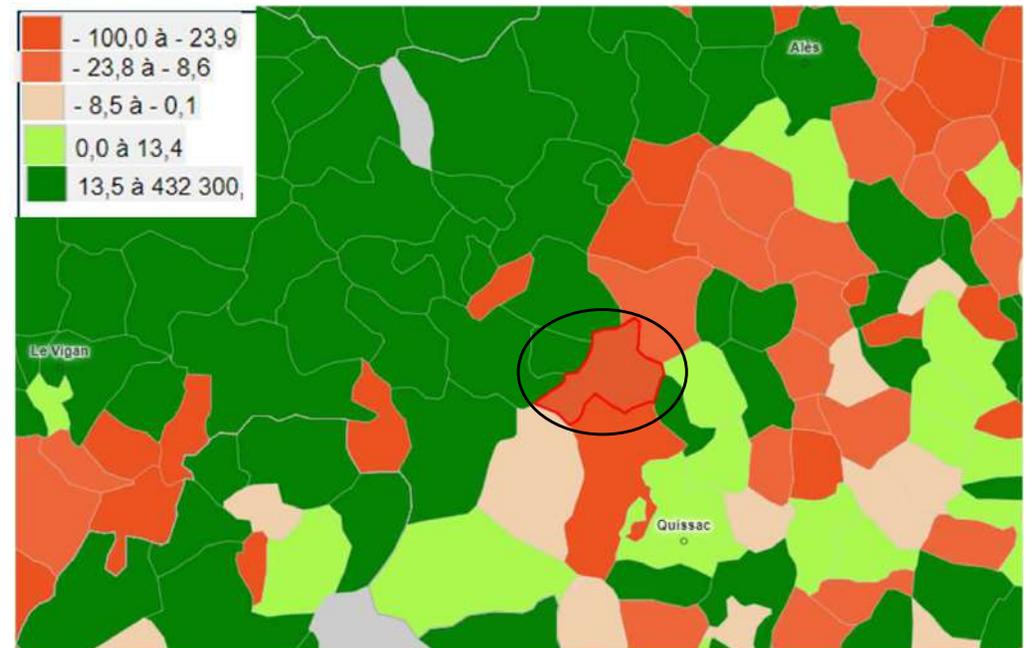
Carte de comparaison territoriale selon le nombre d'exploitations agricoles en 2020



Carte de comparaison territoriale selon la production brute standard (PBS) en 2020



Carte de comparaison territoriale selon l'évolution de la SAU (%) entre 2010 et 2020



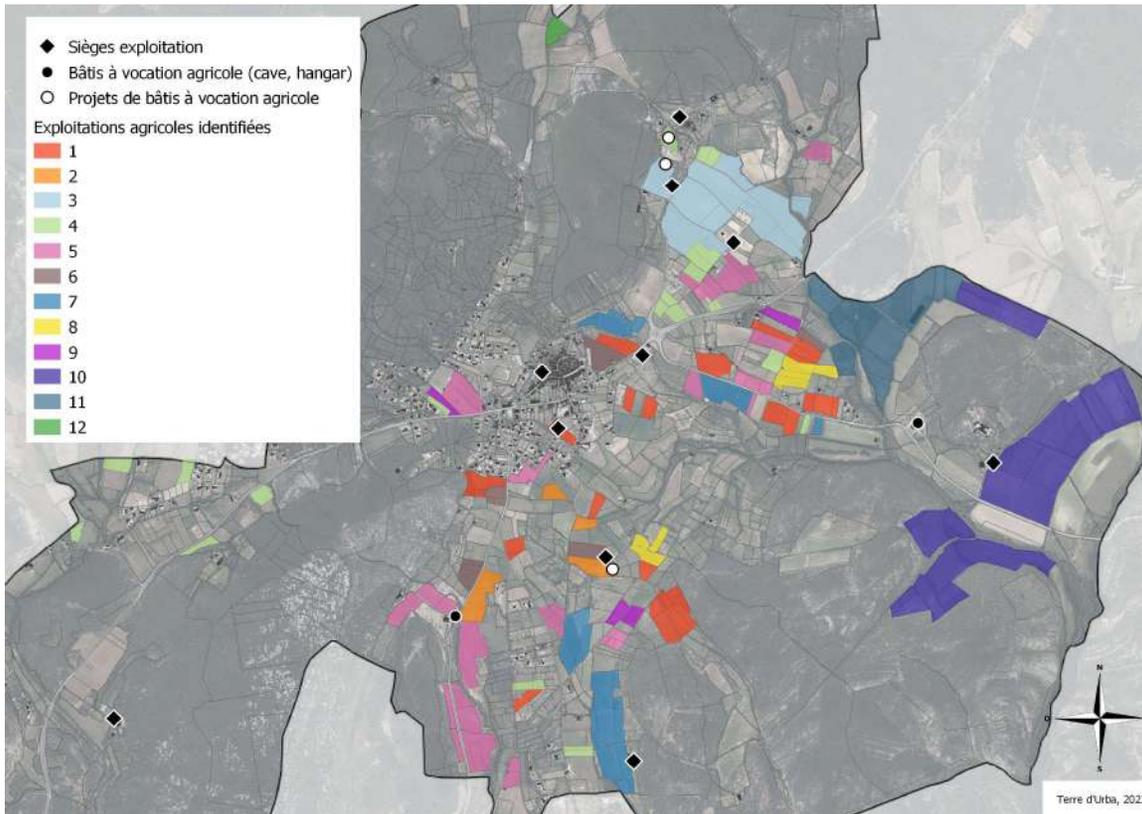
Agreste – RGA 2020

Production dominante viticulture

5 exploitations (lieu principal de production)

SAU en 2020 : 68 ha

Evolution SAU 2020-2010 : -51,6% (soit -73 ha)



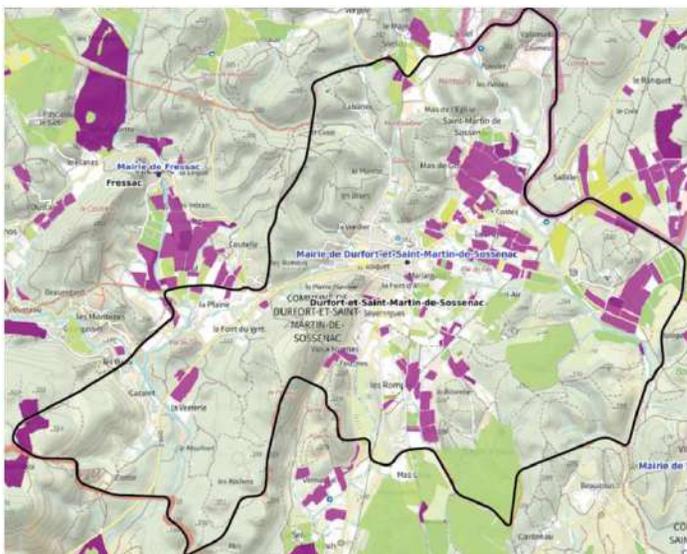
Atelier agricole du 5 juin 2023

4 exploitations représentées lors de l'atelier.

12 exploitations cartographiées

Présence d'une cave coopérative qui regroupe une centaine d'adhérents, pour une superficie d'environ 640 hectares de vignes.

Registre parcellaire graphique 2021



Enjeux :

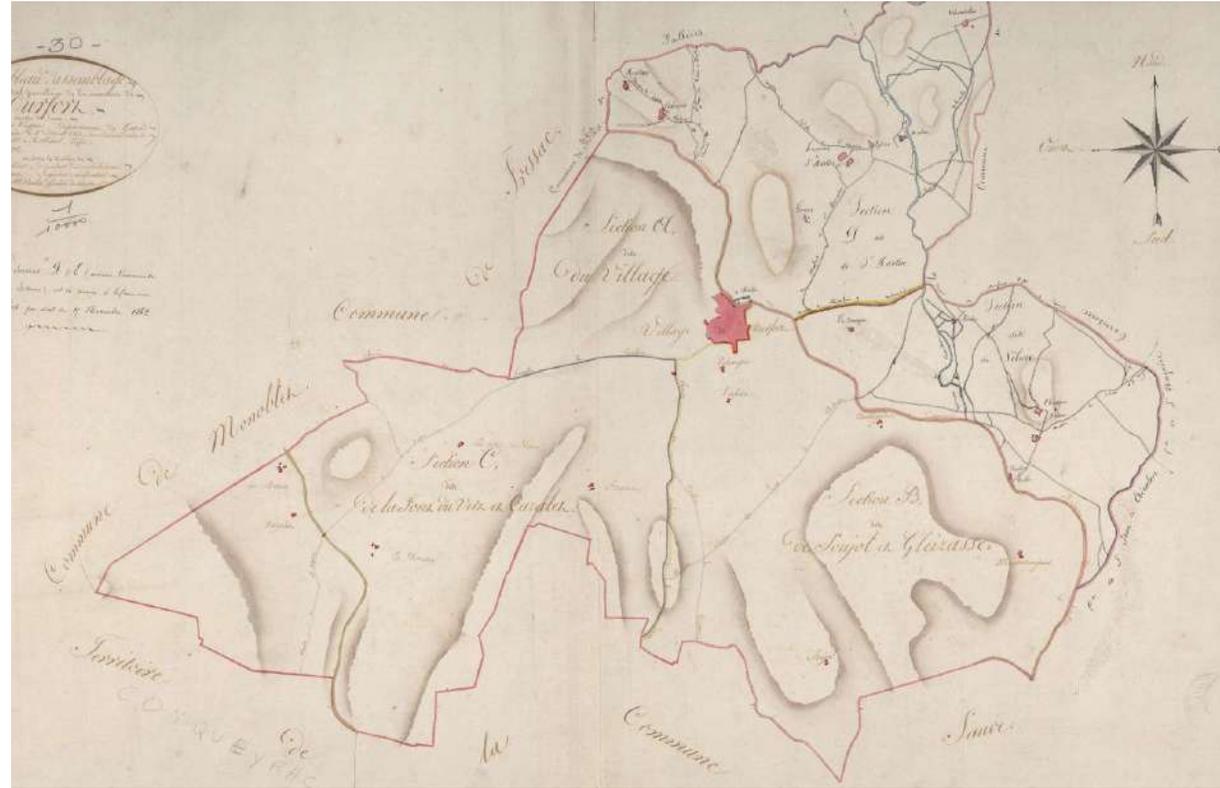
- ✓ La préservation des potentialités de production agricole du territoire, et l'installation de jeunes agriculteurs sur la commune.
- ✓ Le maintien de l'activité viticole face aux défis du changement climatique.
- ✓ La valorisation des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- ✓ La diversification des exploitations agricoles (agro-tourisme...)
- ✓ La gestion des interfaces entre l'urbanisation et l'agriculture, pour ne pas fragiliser les systèmes de production et réduire les nuisances.

Les enjeux urbains, paysagers et patrimoniaux



LA FORMATION DE LA COMMUNE DE DURFORT-ET-SAINT-MARTIN-DE-SOSSENAC

- Association de deux communes indépendantes qui furent réunies par décret impérial en 1862.
- Un village très constitué (Durfort) siège du pouvoir seigneurial contrôlant la voie reliant Anduze à Saint-Hyppolite du Fort.
- Saint Martin de Sossenac, un village à l'habitat dispersé typiquement cévenol.
- Deux morphologies villageoises très distinctes cohabitent sur la commune.



Durfort

Saint Martin de Sossenac



FORMATION DU VILLAGE - LE CAS TRÈS REMARQUABLE DE LA CIRCULADE DE DURFORT

- Une circulade qui s'est organisée progressivement autour du château du XIII^{ème} siècle en partie effondrée aujourd'hui.
- Un bâti d'origine médiévale de très grande qualité au cœur de la circulade.
- Le tour de la circulade était autrefois protégé par des fossés comblés et qui sont devenus les espaces publics principaux du « tour de ville ».
- Le traitement de ce tour de ville n'est pas à la hauteur de son importance dans la structuration du village (rue du Quai, rue des remparts...).



FORMATION DU VILLAGE – LA NAISSANCE DES FAUBOURGS



Rue Basse



Rue Haute



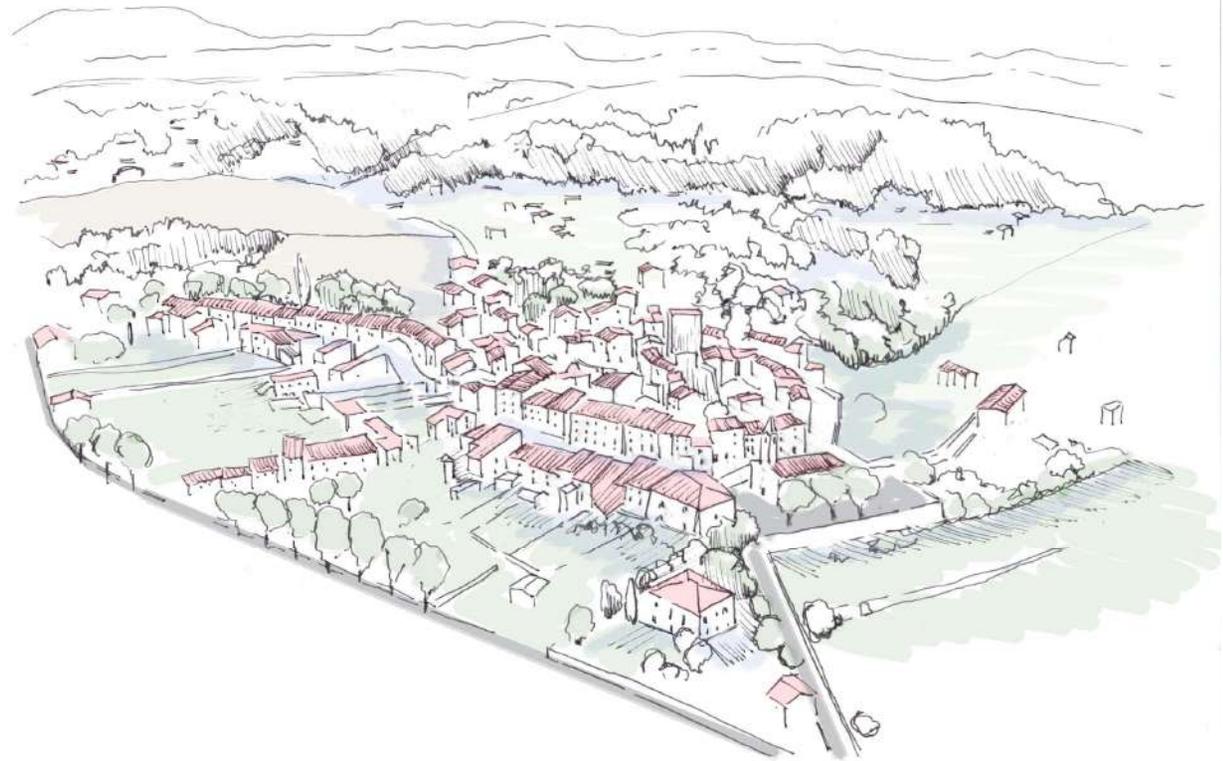
Rue de la Fontaine

Le développement du village a nécessité de construire, au-delà de la circulade :

- Trois faubourgs principaux vont se développer à partir du XVe siècle.
- Il s'agit d'un développement particulièrement précoce témoignant d'une certaine prospérité du bourg.
- Ces faubourgs offrent une très belle qualité urbaine avec des alignements, un ordonnancement des façades...

DEUX MORPHOLOGIES URBAINES DISTINCTES

Caractéristique de la circulade médiévale :
Le bâti occupe toute la parcelle cadastrale. Les espaces libres correspondent à la trame modeste des ruelles irriguant le bâti. **Les jardins étaient situés à l'extérieur de la ville.**



Jardins et organisation faubourienne: deux logiques indissociables



Les faubourgs du Moyen Age et de la Renaissance conservent la caractéristique d'un alignement du bâti sur la voie. Néanmoins, le bâti est prolongé par des jardins en lanière.

LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU BÂTI ANCIEN



Façade très ordonnancée du XVIIIe siècle le long de la rue de l'église, ancienne voie principale de Durfort



- Retournement de la circulade sur les espaces d'anciens fossés
- Des façades composées de grande qualité
- Une altération du patrimoine bâti à limiter



Des altérations modestes mais dont la juxtaposition nuit aux qualités du village posant la question du curseur de protection à envisager dans le futur PLU.

LE TRAITEMENT DES ESPACES PUBLICS



Au sein de la circulade : un traitement des espaces publics qualitatifs avec une réinterprétation du vocabulaire des calades traditionnelles.



Autour de la circulade : un traitement très routier avec un nappage d'enrobé en inadéquation avec la qualité du village.
La présence de frontages caladés permet d'atténuer l'impact.



La rue de l'église, autrefois rue principale du village est devenue « un arrière » peu qualitatif et peu valorisé.
Réflexion à mener sur un traitement en adéquation avec les qualités du monument et son caractère de belvédère.

LA COURONNE DE JARDINS AUTOUR DU VILLAGE



La couronne de jardins située sous le village



- Le tracé du quatrième faubourg, beaucoup plus tardif établi à partir des années 1860, respecte la couronne de jardins située dans le prolongement de la circulade et des faubourgs.
- « La descente » du centre de gravité du village le long de la nouvelle voie conserve un espace de respiration entre les deux logiques urbaines.



Le village entouré d'une ceinture de jardins



LE PATRIMOINE DES ANCIENS JARDINS ET MOULINS DE LA ROUQUETTE



Le site de la Rouquette

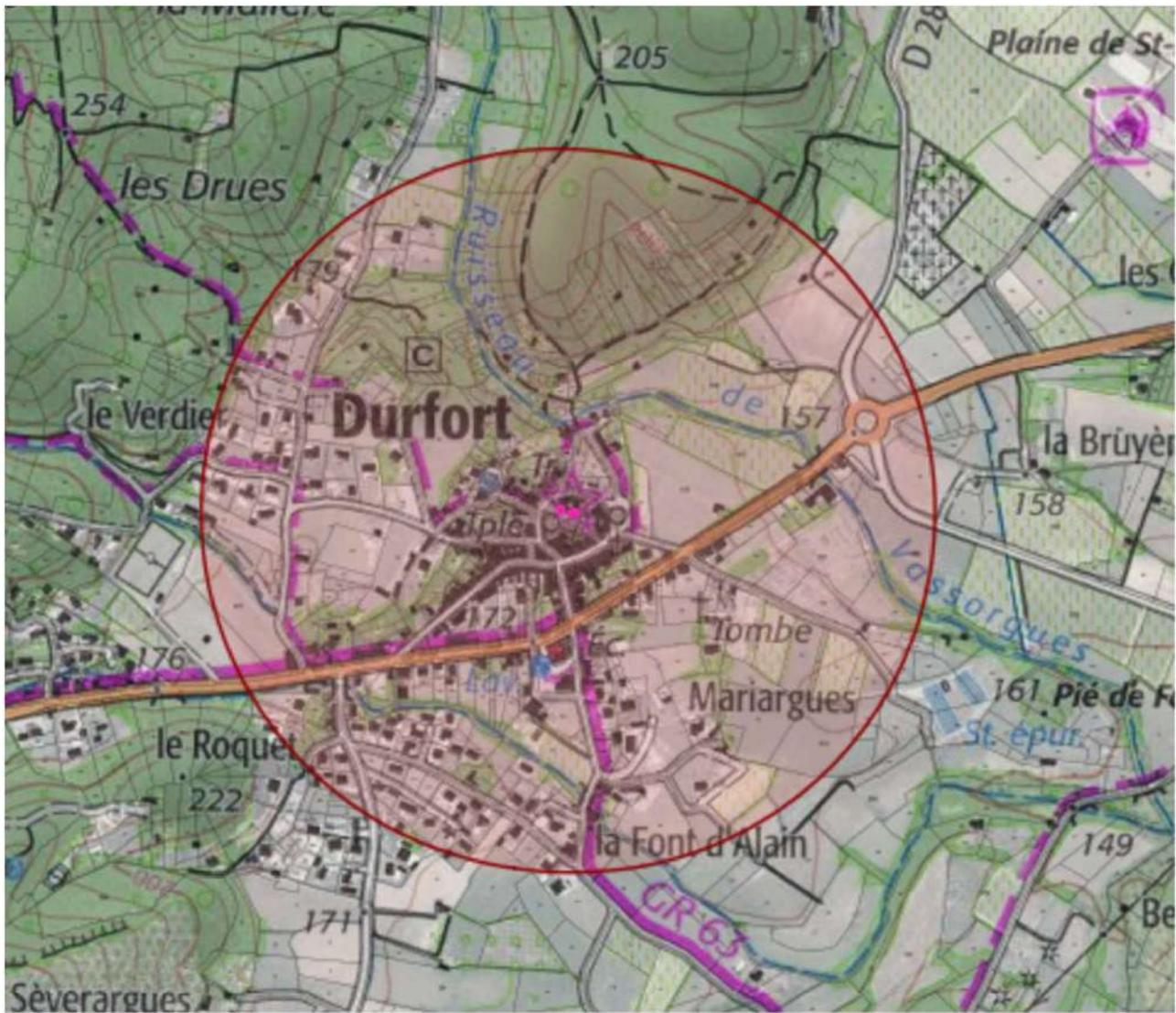


Un site de très grande qualité où se concentre le patrimoine de moulins témoignant de l'importance agricole de la commune.



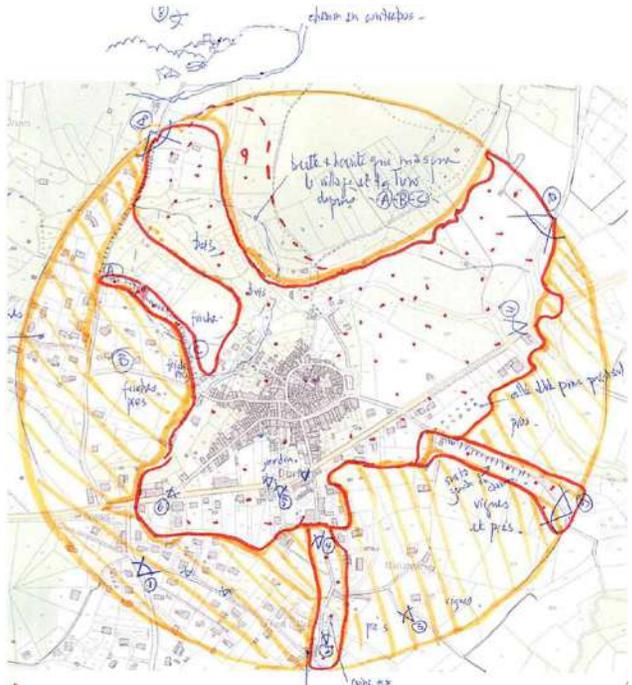
Photo aérienne de 1964 où sont encore visibles les jardins et les moulins de la Rouquette ainsi que les chemins entourés de murets





Le Monument historique et son régime des Abords

Tour et ancien château:
Inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 01/09/2008



La proposition de Périmètre Délimité des Abords (nouveau périmètre de protection)



L'église de la Gleissasse et la silhouette du village



Eglise Saint Thomas de Durfort XVIIe siècle



*Le temple de Durfort (1821)
à l'emplacement de l'ancien
temple détruit au début du
XVIIIe siècle*



*Eglise romane de Saint Martin de Sossenac
datant du XIe siècle*

Un patrimoine religieux varié et dispersé sur le territoire communal. Ce patrimoine est parfois en très mauvais état et mérite une action spécifique tant il est prégnant dans l'histoire même du village.



Mas, route de Sauve



Croisement rue Basse et route du Mammouth



Grange le long de la route du Mammouth



Chemin de la Font d'Alain



Mas à l'articulation des chemins de le Font d'Alain et du chemin de Gleïssasse

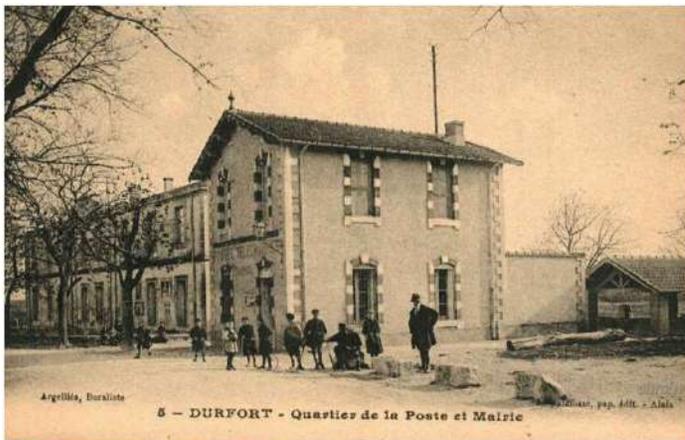
- Le territoire communal est ponctué de mas isolés qui ont parfois été rejoints par l'urbanisation plus récente.
- Mas datant des XVIII et XIXe principalement
- Ces constructions méritent d'être préservées par leur qualité architecturale mais également pour le rôle qu'elles occupent dans la structuration du territoire permettant de tenir des alignements, des intersections...



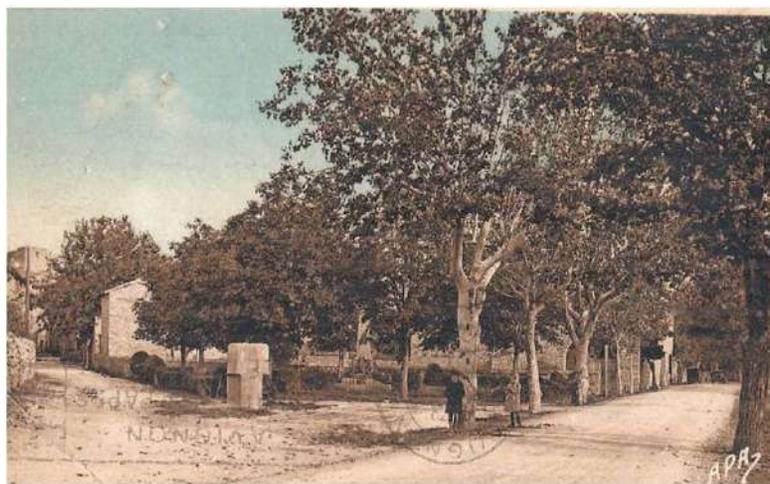
Cadastré napoléonien de 1813: la nouvelle voie n'est pas encore créée



Carte d'Etat Major des années 1880: ouverture de la nouvelle voie Anduze/Saint Hippolyte du Fort



Construction des grands monuments publics : l'école, la mairie, la poste



Construction du chemin neuf bordé de platanes

Le chemin Neuf:

Cette voie devient peu à peu le nouveau centre de gravité du village (école, mairie poste...) le long de laquelle s'implante aussi la filature du village.

LA NOUVELLE VOIE: D'UN ESPACE PUBLIC À UNE COUPURE SÉPARANT LE VILLAGE



La route départementale au début du XXe siècle



La route départementale aujourd'hui



L'école et son parvis au début du XXe siècle



L'école aujourd'hui et le traitement très routier de la route départementale

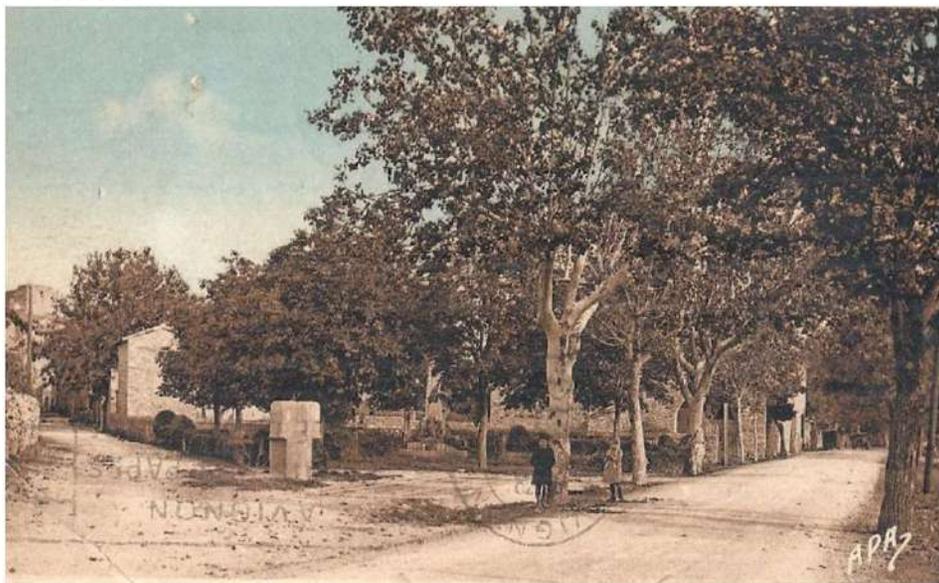
UNE VOIE SUPPORT DE LE L'ORGANISATION DU VILLAGE DEVENUE COUPURE



La poste ouverte sur la voie nouvelle au début du XXe siècle



Aujourd'hui, une logique de séparation des flux qui coupe les différents espaces du village



Intersection de la rue basse et du chemin neuf au début du XXe siècle



L'intersection aujourd'hui...

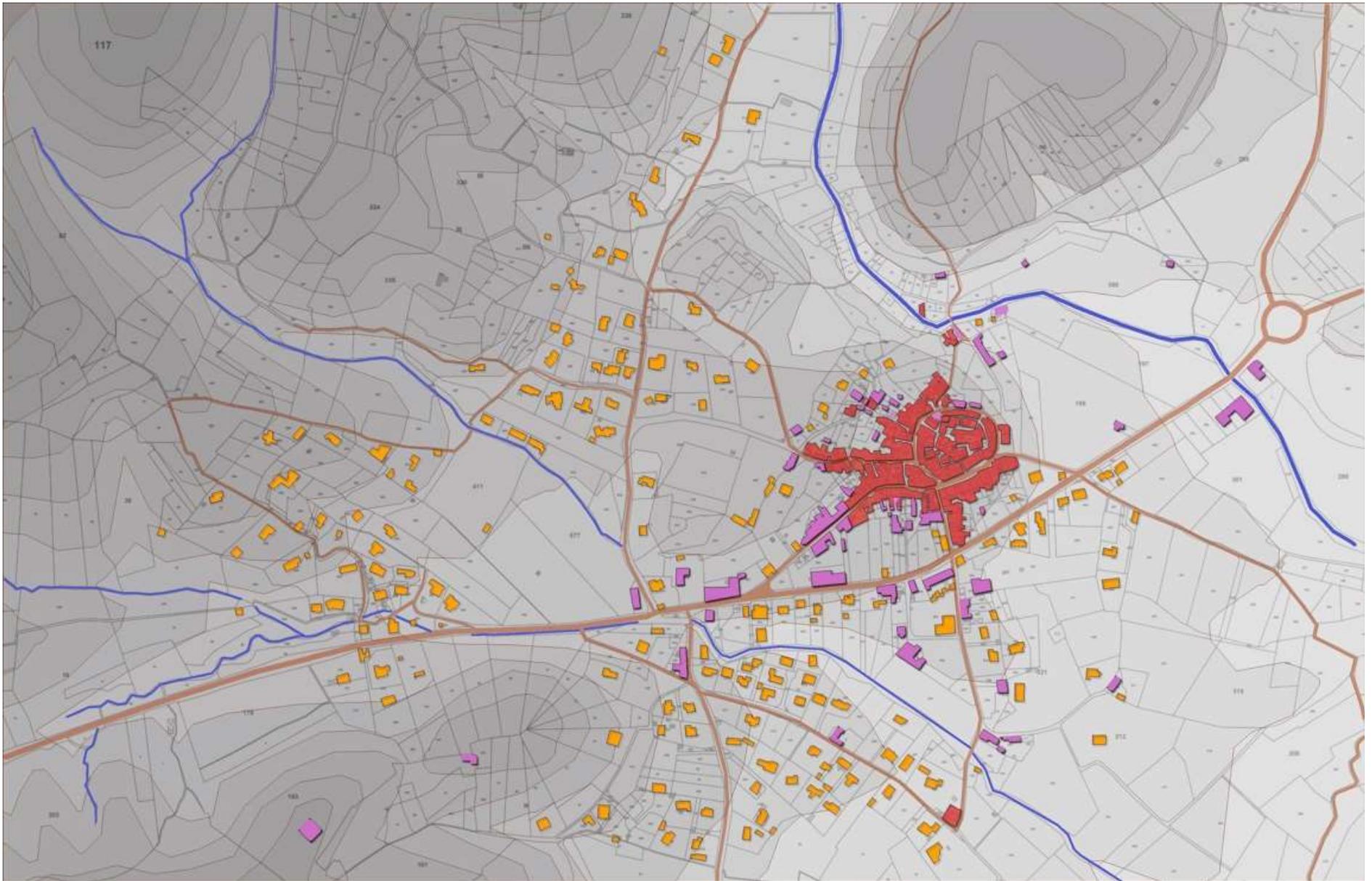
LA PLACE DE L'AIRE : CŒUR D'UNE SECONDE CENTRALITÉ



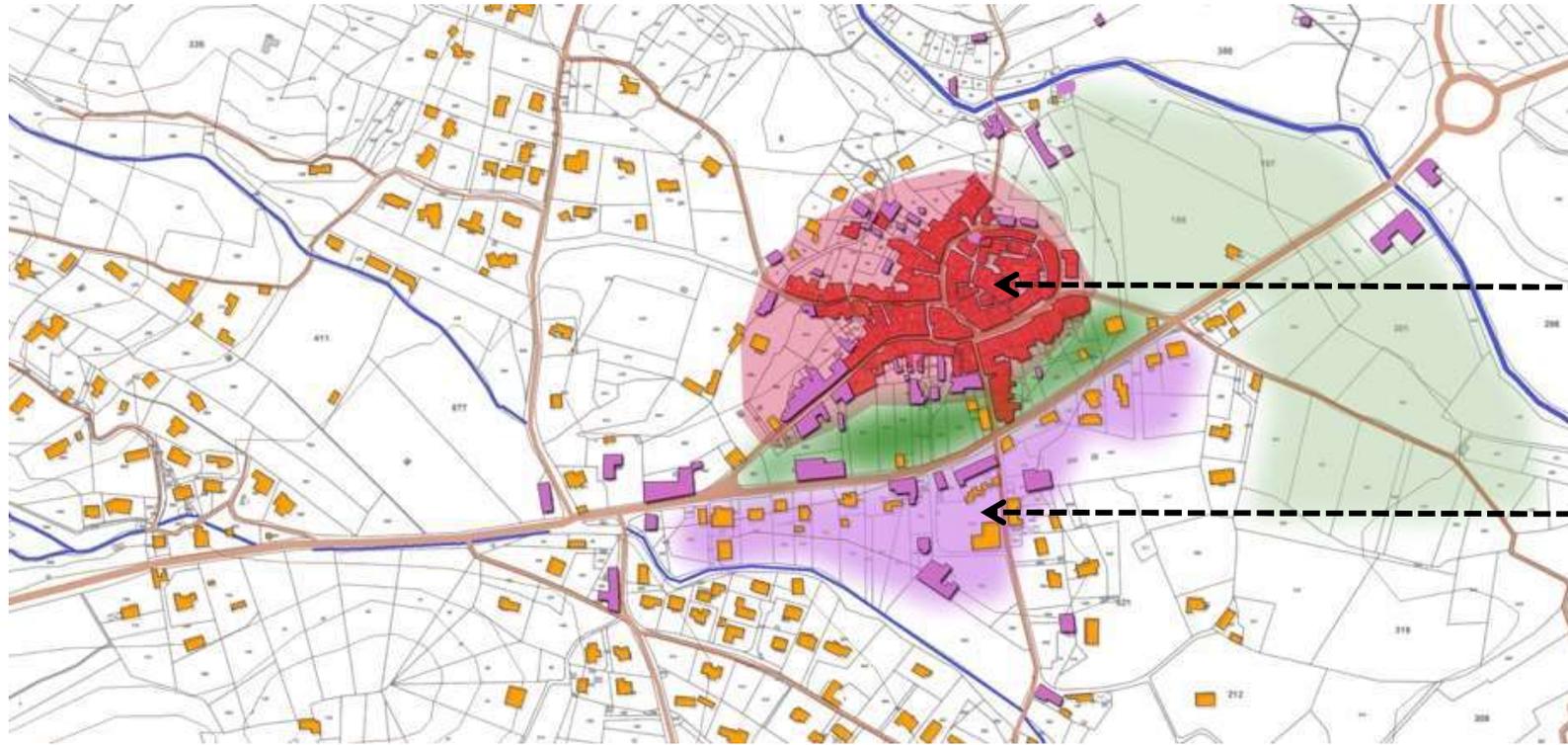
La place de l'Aire qui était autrefois une aire de battage est devenue **une place** avec la construction de l'école puis de la salle polyvalente. Cette place dont le traitement reste très peu routier est devenue **une véritable place de village.**



EVOLUTION DU VILLAGE : PERMANENCE ET RUPTURE



-  *Bâties présents sur le cadastre napoléonien*
-  *Bâties construits au XIXe et début XXe siècle*
-  *Bâties construits dans la seconde moitié du XXe siècle*



← La centralité médiévale

← La centralité XIX/XXeme



Deux cœurs villageois: un constat à renforcer?



Enjeu fort de traitement de la RD sous la forme d'un espace public qui relie les deux centralités

LES ENTRÉES DE VILLE - L'ENTRÉE EST (RD 982)



L'entrée de ville Est (en direction d'Anduze) offre des vues remarquables sur la silhouette du village.

Sa préservation est essentielle pour le maintien des qualités du village.

L'alignement de platanes participe aux qualités d'approche du village.

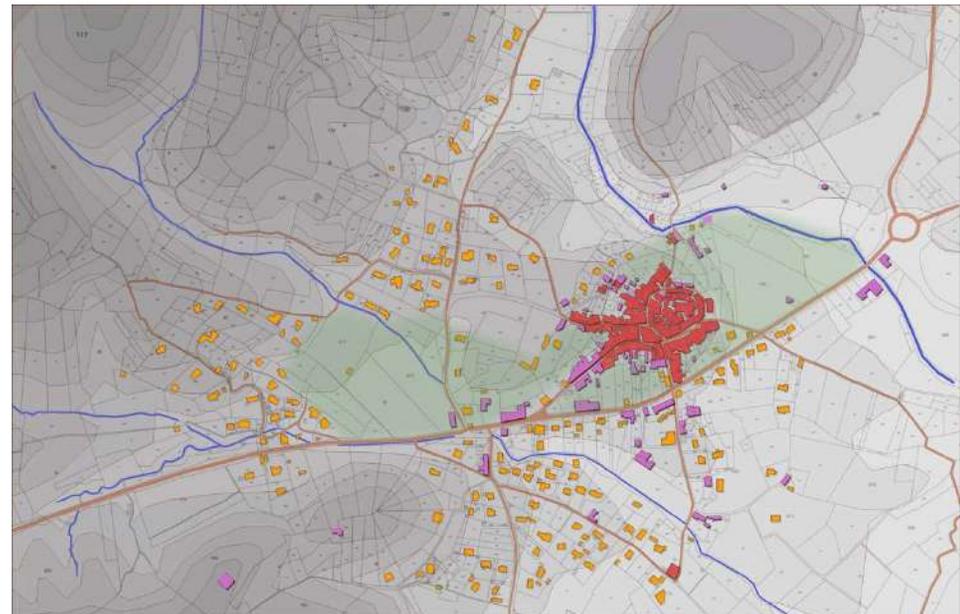
LES ENTRÉES DE VILLE - LA ROUTE DE SAINT HIPPOLYTE DU FORT



Fort enjeu de contenir les extensions résidentielles en piémont de colline et de ne pas raccrocher la RD.



Une entrée plus tenue que route de Sauve.
Un bâti très modeste mais qui s'organise à l'alignement de la voie, une végétalisation assez marquée...



Enjeu fort sur les espaces de respiration qui entourent le village. L'espace libre devient articulant des différentes extensions comme les jardins étaient articulant entre les faubourgs.

LES ENTRÉES DE VILLE - LA ROUTE DE SAUVE



Une entrée sud assez confuse : pas d'alignement, volumétrie variée, pas de prise en compte de la topographie... Cette entrée mériterait une structuration urbaine plus nette.



Route de Sauve: une limite urbaine sud très peu qualitative

Etat initial de l'environnement



- Quels sont les effets du changement climatique à échelle globale ?

Un enjeu transversal...

→ A Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac : climat méditerranéen et cévenol

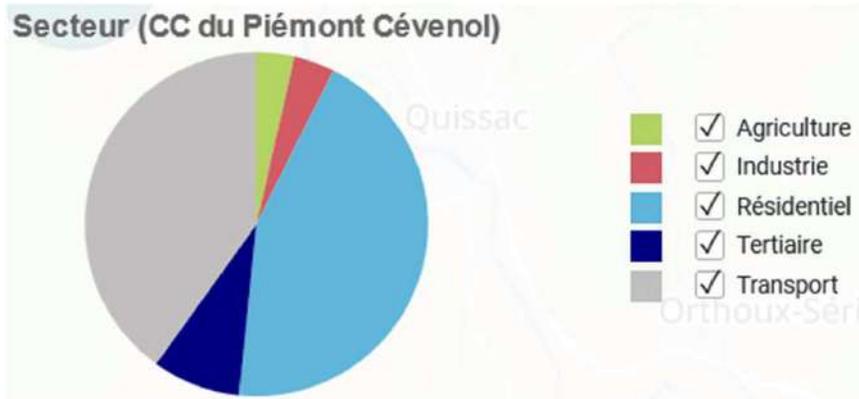
- Quels seront les effets des changements climatiques sur la commune ?
Augmentation risques, sécheresse, évolution paysage et écosystème
 - Et le PLU dans tout ça ?

Prise en compte des secteurs de risque, préservation des zones agricoles et naturelles (stockage carbone), gestion des mobilités

- Qualité de l'air : Bonne
- Emissions : transport routier (D982)
- Consommation d'énergie : transport routier et résidentiel
- Potentiel de production : énergie solaire et bois-énergie

GES Totaux

GAZ A EFFET DE SERRE



Types d'énergie utilisés par secteurs sur la CCPC en 2020



Emissions de GES par secteur sur la CCPC en 2019 (ATMO Occitanie)

Enjeux, leviers d'actions du PLU

- Diminution de la consommation énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion des mobilités
- Conservation des puits de carbone

Quelques chiffres sur l'effondrement de la biodiversité



Pie grièche à tête rousse



Lézard ocellé



Nivéole d'été



Adonis annuelle

Quelle proportion d'oiseaux des champs ont disparus en 15 ans en France ?

30%

Quelle pourcentage de surface de zones humides a disparu depuis le début de l'aire industrielle ?

85%

A combien d'euros est estimé la dégradation des « services naturels » rendus par les insectes ?

Plusieurs centaines de milliards d'euros

Pourquoi protéger le vivant à Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac ?

Autrement dit, à quoi nous sert-il ?



Le « vivant » permet de...

Eviter les risques naturels :

En luttant contre l'érosion des sols et favorisant l'infiltration de l'eau

Boire :

filtration de l'eau, régulation du cycle de l'eau

Manger :

pollinisation, productions de légumes et fruits, pêche et chasse, lutte contre l'érosion des sols

Rêver :

s'inspirer, s'émerveiller, s'apaiser

Respirer :

Épuration de l'air

Lutter contre les changements climatiques :

absorption et stockage du carbone

Lutter contre la chaleur :

ombre, évapotranspiration

Se chauffer et construire objet et bâtiment (production de bois) et

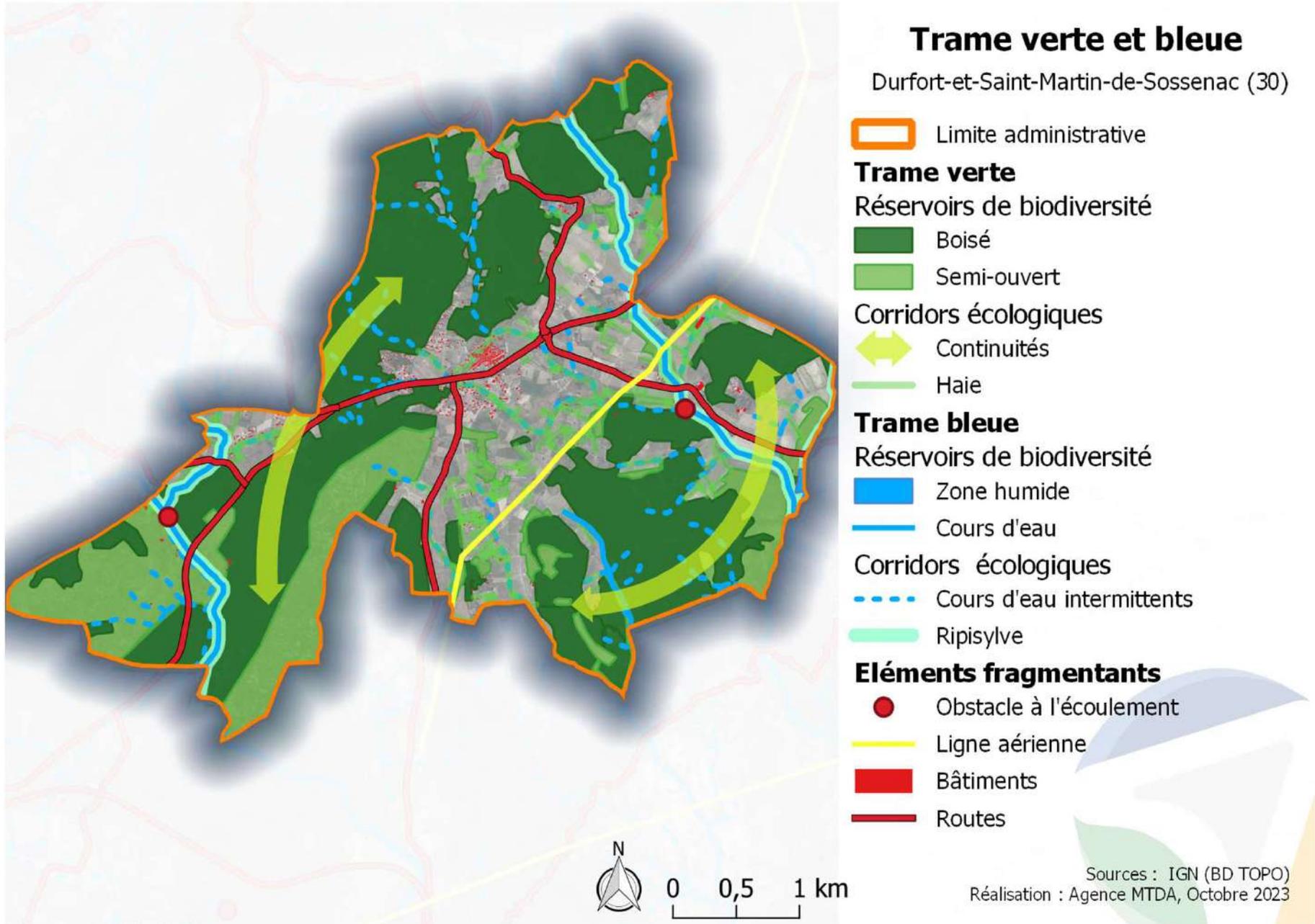
s'habiller (soie, laine, fibres végétales)

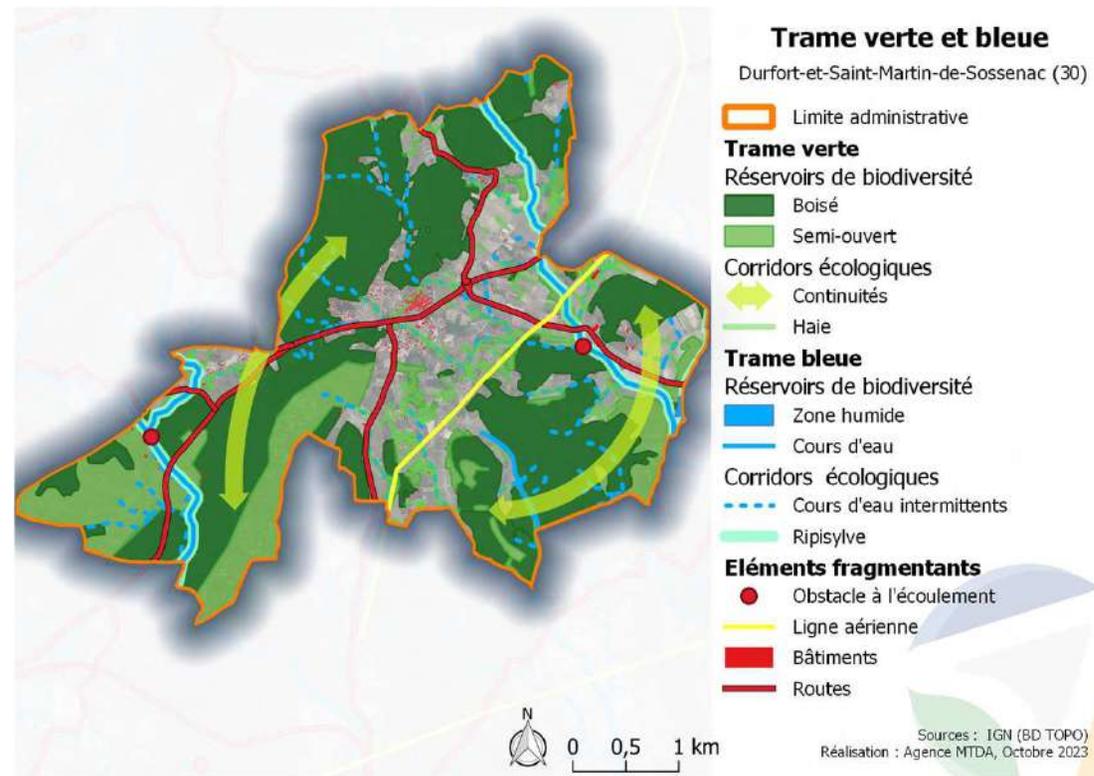
Pour conclure :

On a besoin de la nature pour vivre, elle n'est pas optionnelle

Prise en compte des zonages sur la commune (ZNIEFF, ENS, PNA) + photo-interprétation + terrain

≡ Cartographie de la trame verte et bleue communale





Les enjeux

- Préservation de la TVB et de la nature ordinaire
- Préservation du réseau hydrographique et de ses annexes
- Limitation du développement de nouvelles invasives (Robinier, raisin d'Amérique...).

Quelles sont les conséquences pour le PLU ?

- Traduction réglementaire de la trame verte et bleue (OAP, zonage, règlement)
- Prise en compte des enjeux de biodiversité dans la délimitation des zones constructibles.
- Intégration de mesures de préservation dans la zonage et le règlement du PLU.

Etat des cours d'eau

- Rivière Crespenou : **bon état chimique et écologique.**
- Ruisseau de Crieulon : **bon état chimique** et un **état écologique moyen.**

Etat des masses d'eau souterraine :

- **Bon état chimique et quantitatif**
- ZRE

Alimentation en eau potable

- Ressource : sources de Tresfonds et captage de Cabanes (+ achat d'eau ponctuel au Syndicat de Lasalle)
- Qualité : conforme selon les critères microbiologie et paramètres physico-chimiques.
- Rendement du réseau : 93,8%

Assainissement collectif :

- STEU : capacité nominale de 1000 EH.
Sa charge maximale en entrée est de 378 EH

Assainissement non collectif :

- CC du piémont Cévenol
- Taux de conformité 24% en 2020.

- Eaux pluviales

Absence de SDGEP

Des secteurs à risque au regard de la gestion des eaux pluviales.

- Ressource minérale

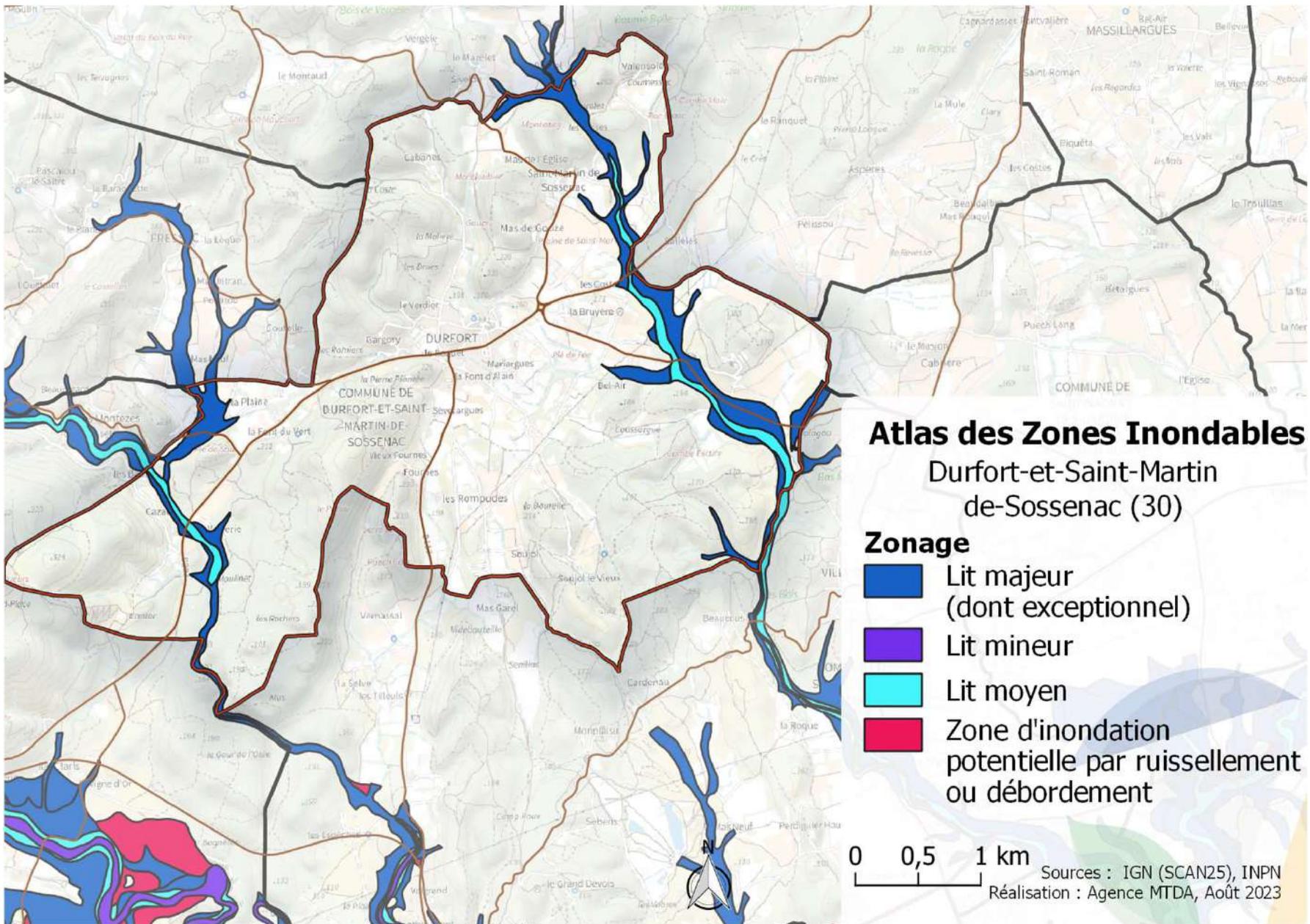
- 3 mines (qui ne sont plus en activité)

Les enjeux

- Préservation de la ressource en eau (qualitatif et quantitatif)
- Gestion des eaux pluviales

Quelles sont les conséquences pour le PLU ?

- Justification de l'adéquation des besoins et des ressources dans le PLU
- Prise en compte du risque inondation ruissellement
- Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les aménagements.



Inondation



Etude EXZECO Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac (30)

 Durfort-et-St-Martin
de-Sossenac

Etude EXZECO
 Zone de ruissellement
indifférencié

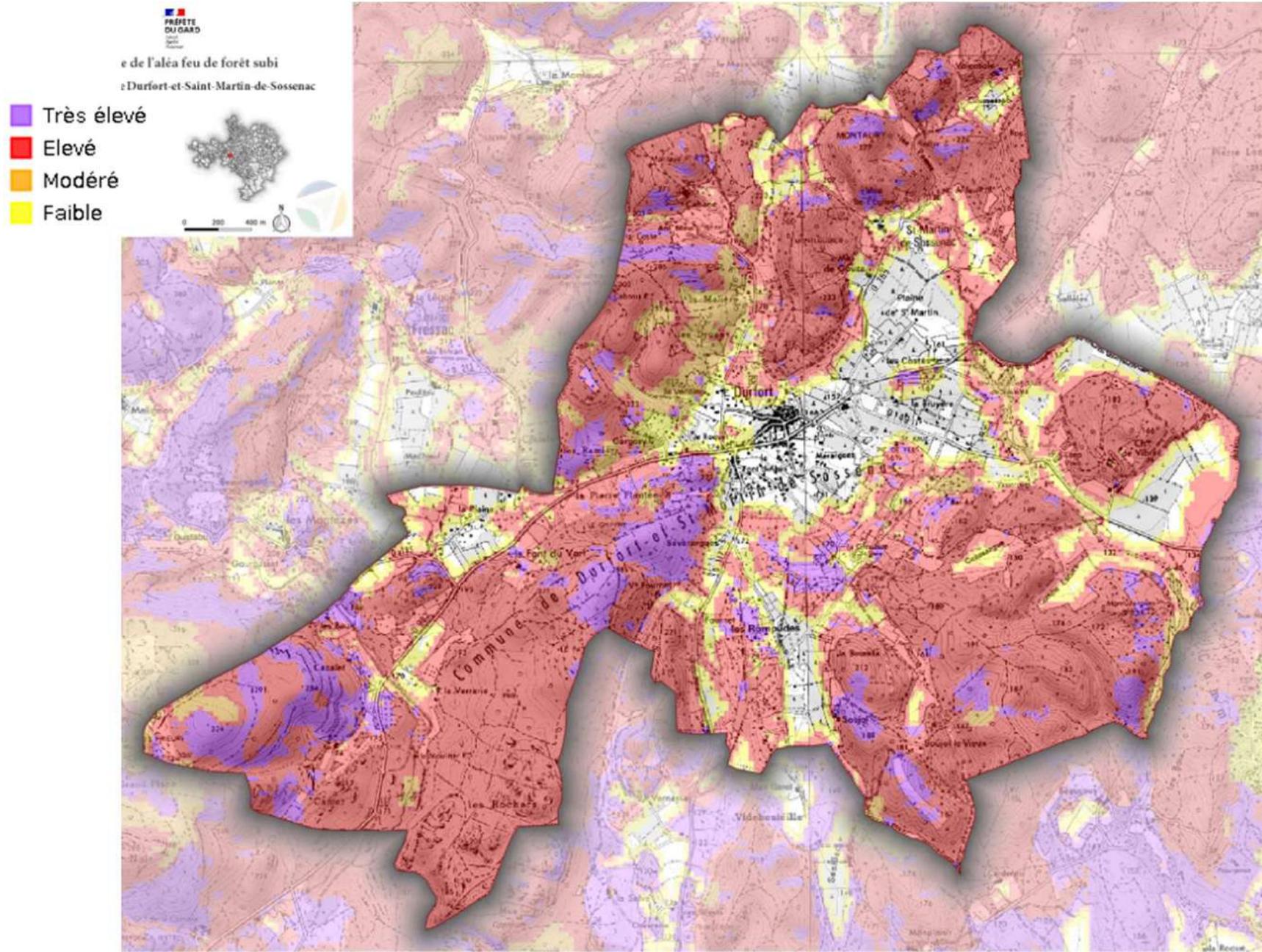
 Zone de débordement
indifférencié

0 0,5 1 km

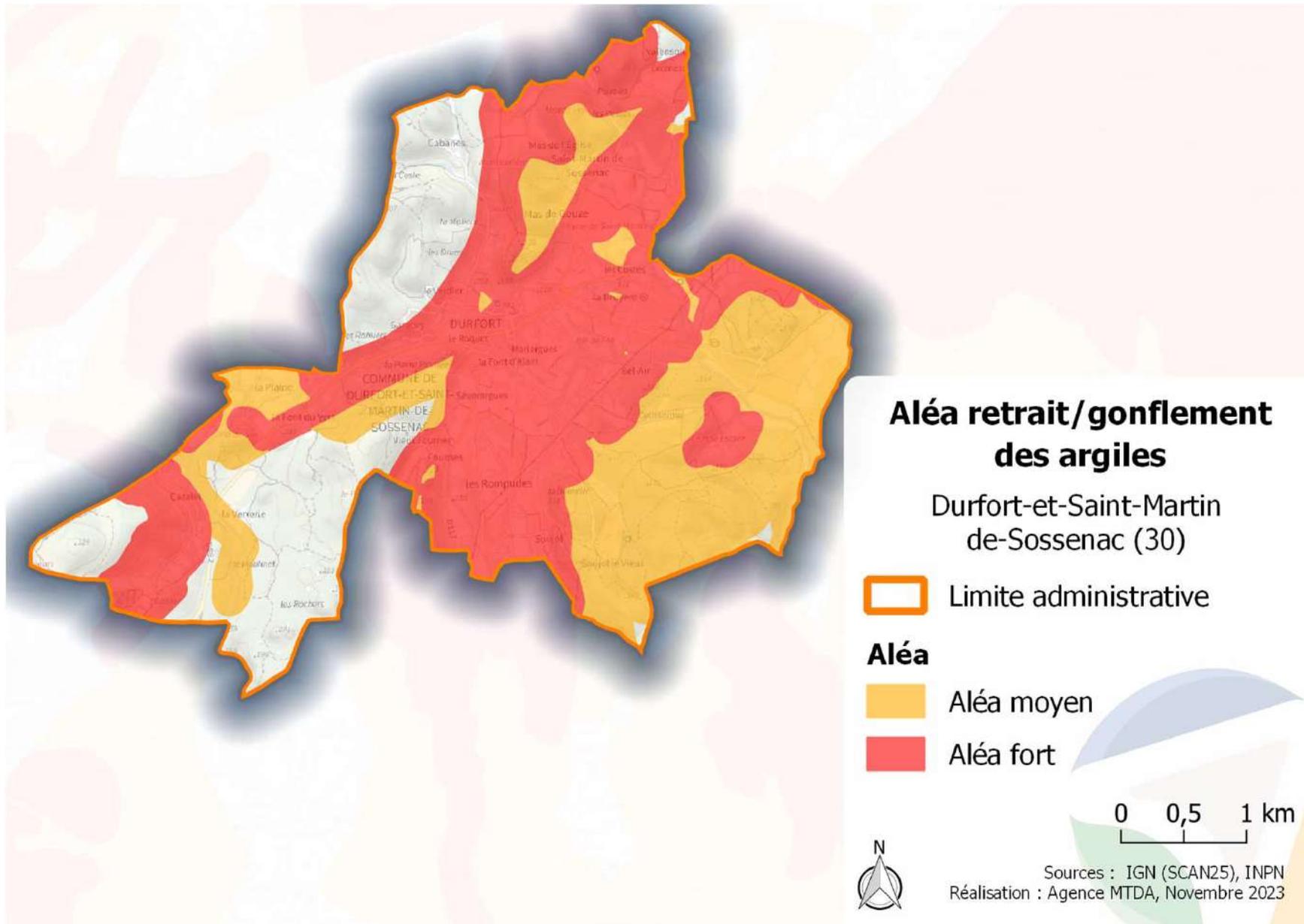


Sources : IGN (SCAN25), DDTM30
Réalisation : Agence MTDA, Novembre 2023

Inondation



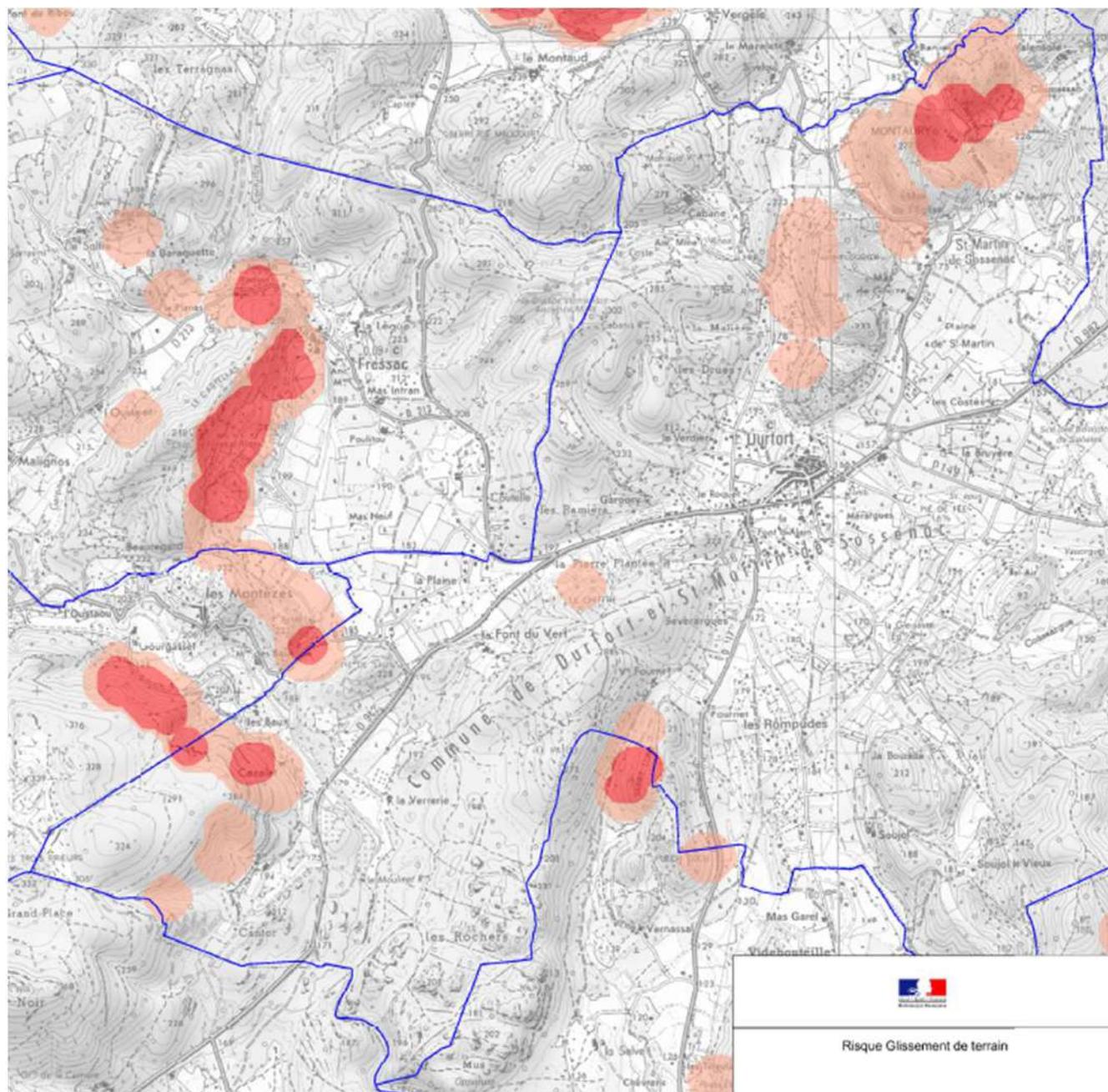
Aléa feux de forêt



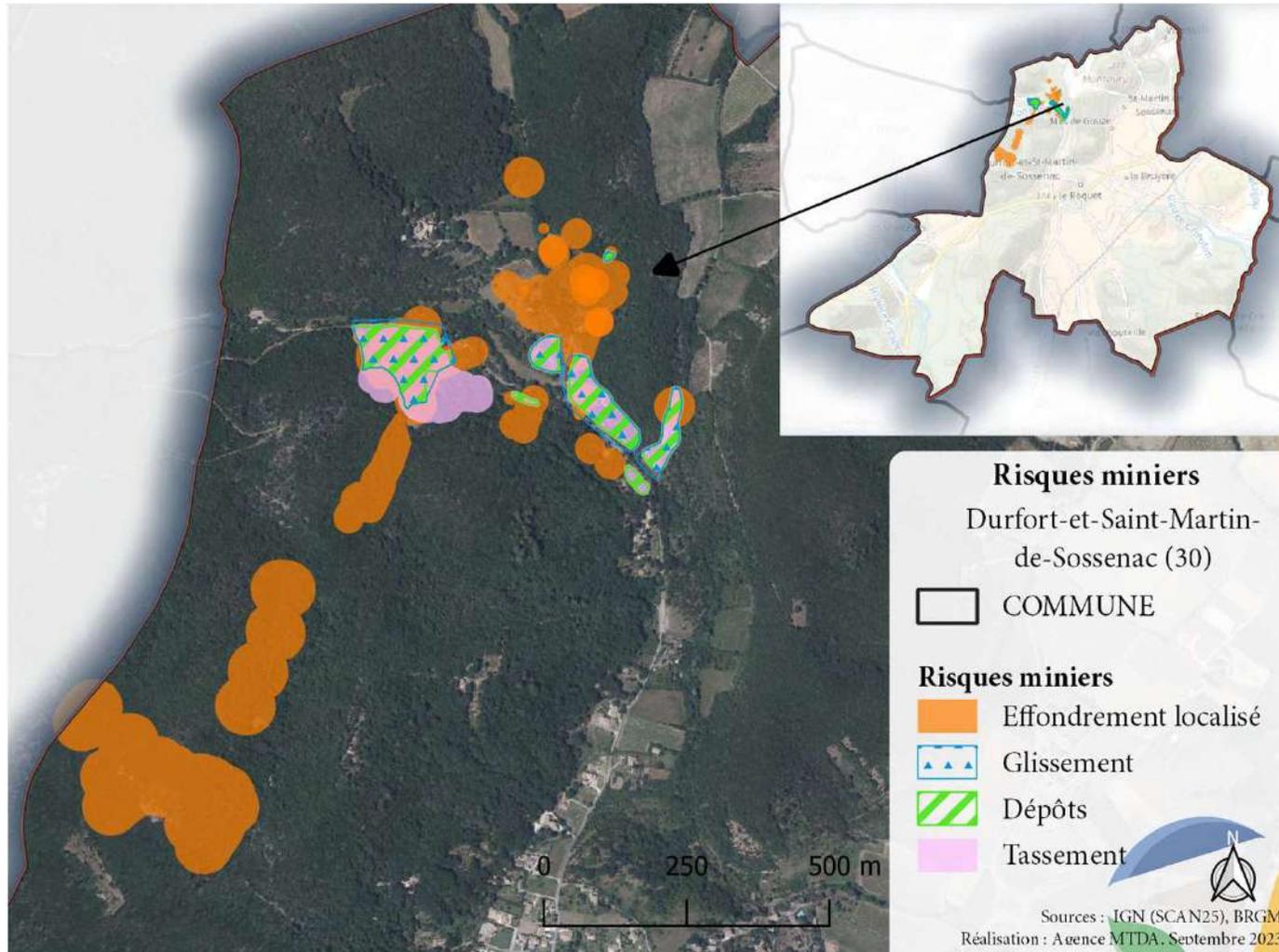
Retrait gonflement des argiles et mouvements de terrain

Prise en compte de l'étude BRGM

- PAC 2014, étude spécifique réalisée en 2014 par le BRGM



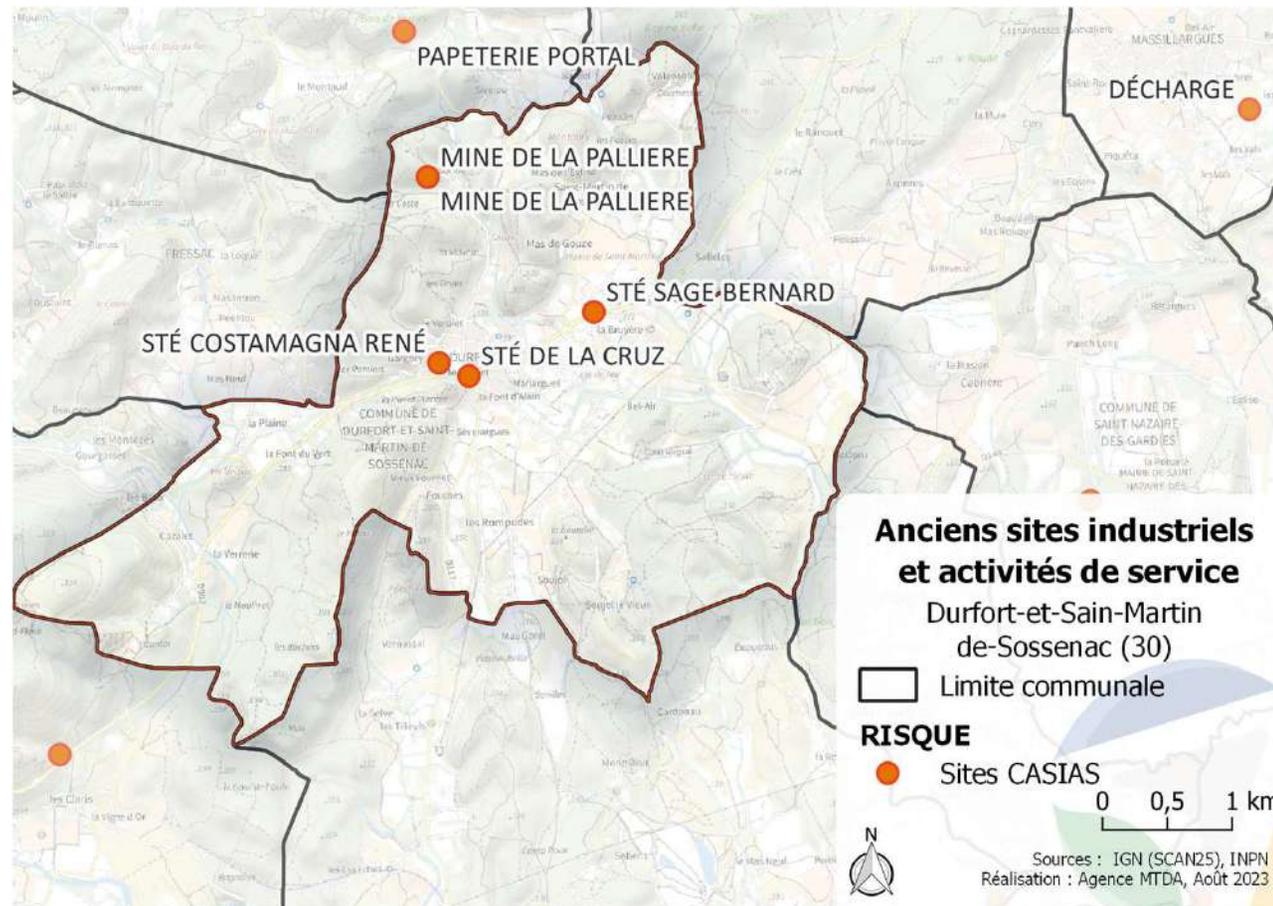
Glissement de terrain



- Transport de matières dangereuses
- Risque minier (étude 2018, PAC 2019)
- Une ICPE : la SCA LES COTEAUX CEVENOLS (cave coopérative)

Risques technologiques

- Gestion des déchets : une compétence de la CCPC
Le passage en collecte individuelle des déchets depuis novembre 2023
- Sites et sols pollués : des sites potentiellement pollués (base Casias) dont des anciennes stations services
- Bruit : Zone calme – trafic important sur la RD982



Pollutions et nuisances

RISQUES ET POLLUTIONS

Contraintes à l'échelle de la commune

Durfort-et-Saint-Martin de-Sossenac (30)

RISQUES

● Sites CASIAS

■ Risque minier

Risque inondation: zonage EXZECO

▨ Zone d'aléa ruissellement

▨ Zone d'aléa débordement de cours d'eau

Aléa feu de forêt

■ Aléa modéré

■ Aléa élevé

■ Aléa très élevé



0 0,5 1 km

Sources : IGN (SCAN25), DDTM30
Réalisation : Agence MTDA, Octobre 2023

Quelles sont les conséquences pour le PLU ?

Prise en compte des risques dans la délimitation des zones constructibles.

➡ Eviter ou affiner la connaissance du risque